

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

N° 181

Juillet - août - septembre 1996

SOMMAIRE

UNE HARANGUE DU PRÉSIDENT Jean DUTOURD	2
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
Vocabulaire :	
L'Académie gardienne de la langue	5
Guillaume Apollinaire et l'usage, par Pierre VERRET	6
Mots perdus, par Jean TRIBOUILLARD	8
Plaidoyer pour trois vieux, par André BOSCH	9
Y ou bien i ?, par Jean-Marie DUBOIS de MONTREYNAUD	10
Travaux terminologiques	11
La lutte contre les anglicismes continue, par Étienne BOURGNON	12
Grammaire :	
Espèces en voie de disparition, par Janet RAFFAILLAC	14
Extraits de La Lettre du CSA.....	15
L'interrogation en question, par Jean TRIBOUILLARD	16
Goût et saveur, par Jean de LASSALLE	17
Humeur/humour :	
L'Euro-to-to, par Jean DUTOURD	18
Le « boucher de cheval », par Jacques PÉPIN	19
Halte à la dérive télévisuelle !, par Michel POUGEOISE	20
Écrire mal, est-ce un délit ?, par Pierre-Louis MALLEN	24
Agir ? :	
Illustration, par Alain REY	26
Quelle norme pour le français contemporain ? par Jean-Pol CAPUT	28
Informatique et littérature : les domaines de découverte, par Alain VUILLEMIN	32
On n'a pas le droit d'interdire de parler français, par Pierre-Louis MALLEN.....	35
Un débat permanent, par Charles DULLIEUX	36
SOS, français en danger, par Georges-Henri CLOPEAU	37
DLF sur Internet, par Christophe CARREAU	39
Jeux de mots, par Jacques PÉPIN	41
La langue française pour un écrivain : CIORAN.....	42
LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE	
Langue de l'Europe ou Europe des langues ?, par Philippe LALANNE-BERDOUICQ	43
Commission de l'AIPLF dans le Jura suisse, par Étienne BOURGNON	50
Le français au Viêt Nam, par Thanh BUI QUANG	51
En bref.....	52
NOUVELLES PUBLICATIONS, par Claude KOCH et Françoise FERMENTEL	54
VIE DE L'ASSOCIATION	I à XXIV

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret

INSTAGRAPHIC - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. 48 77 20 35 - DÉPÔT LÉGAL P - 1996 - 3

UNE HARANGUE DU PRÉSIDENT*

Monsieur le Ministre de la Culture,

Vous êtes très certainement modeste et je suis sûr que l'idée ne vous est jamais venue que vous êtes l'homme le plus important du gouvernement. Pourtant, c'est la vérité. Il n'y a pas un de vos collègues qui ait des responsabilités comparables aux vôtres.

Le ministre des Affaires étrangères s'occupe de nos rapports avec les diverses nations du monde, ce qui n'est pas bien difficile, aujourd'hui que la France n'a plus d'ennemis, hélas ! Je veux dire de beaux et puissants ennemis comme Bismarck, ou le Kaiser, grâce à qui nous avons des objets dignes d'occuper notre haine.

Le ministre qu'on appelait autrefois « de la Guerre », ce qui signifiait qu'à tout moment il pouvait déchaîner le feu et le carnage chez nos voisins, a pris le nom de ministre « de la Défense », par quoi l'on voit que nous n'avons plus le désir de quereller personne, que nous sommes devenus vieux et pacifiques comme les retraités qui font poser à leur appartement une porte blindée dans l'espoir d'empêcher les cambrioleurs d'entrer chez eux.

Il y avait peut-être quelque satisfaction autrefois à être ministre de l'Instruction publique. Du moins ce titre-là précisait la fonction de celui qui en était revêtu, à savoir d'instruire le peuple, de ne pas le laisser dans les ténèbres de l'ignorance, de donner aux jeunes Français une égalité plus grande devant la société. Puis un beau jour, le ministère, par le caprice de quelque admirateur intempestif de Flaubert, a changé de nom : on l'a intitulé « de l'Éducation nationale », ce qui ne voulait plus rien dire. C'est aux parents à faire l'éducation de leurs enfants, non pas à l'école — qui n'en a ni les moyens ni la vocation.

Je ne vous parle pas des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Il faut être véritablement un desperado pour désirer, en cette fin du XX^e siècle, d'en posséder le maroquin. MM. Jacques Toubon et

* Prononcée devant M. Philippe Douste-Blazy et Mme Anne Magnant le 24 juin 1996, au cours du déjeuner de DLF dans les salons du Sénat (NDLR).

Jean-Louis Debré sont à peu près dans la situation de deux dompteurs dans une cage bourrée de bêtes féroces. Il y en a tant qu'ils peuvent à peine faire un mouvement, et quand ils osent faire claquer leur fouet, les intellectuels qui remplissent les gradins du cirque poussent des huées. Comble d'infortune, les dompteurs n'ont même pas un revolver à la ceinture. L'ancien propriétaire de l'établissement a aboli la peine de mort pour les tigres mangeurs d'homme.

Il me semble, Monsieur le Ministre, que vous avez plus de pouvoir que le Premier ministre lui-même, voire que le président de la République, qui par la nature même de leur position sont ligotés par la nécessité de ne faire que ce qui est possible et ne peuvent se permettre, comme disait Napoléon, que « de tout petits gestes ».

En effet, on vous a donné à garder, à préserver, à sauver, nos plus précieux trésors qui sont le moral et le physique de la France, son âme et son corps, c'est-à-dire sa langue et ses paysages.

Pour ce qui est du corps, vous avez beaucoup à faire. La France a été fort abîmée en deux cents ans, depuis que le pouvoir est passé entre les mains d'une classe sans goût. Le grand vandalisme de la Révolution a été suivi par le vandalisme à éclipses du XIX^e siècle, puis par le néo-vandalisme qui s'est établi voici une quarantaine d'années et qui recouvre notre pauvre terre gauloise de béton et de caisses parallélépipédiques de cent ou deux cents mètres de haut. Le bon Martin Nadaud, maçon de la Creuse, disait jadis : « Quand le bâtiment va, tout va. » C'est qu'il avait sous les yeux les magnifiques architectes du baron Haussmann et les tailleurs de pierre issus du compagnonnage. À présent, quand le bâtiment va, c'est la beauté du pays, son charme, sa personnalité si particulière qui s'en vont. Vous êtes tout seul, Monsieur le Ministre, devant le monstre Progrès, comme un chevalier devant un dragon. Votre épée est le classement, votre lance la préservation du patrimoine, et votre bouclier le maigre budget qu'on vous vote chaque année. Avec cela, vous êtes acculé aux prouesses, c'est-à-dire au sauvetage de cette chose si indispensable à nos cœurs de Français, à nos yeux, qu'est l'aspect de la patrie, tel que le temps, l'histoire, l'art, la sensibilité l'ont modelé.

Il y a un second dragon contre lequel nous autres, braves petits soldats de Défense de la langue française, qui sommes encore moins armés que vous, nous nous battons pied à pied sans permissions de

détente, dans une guerre qui a déjà duré trente ans pour le moins : c'est le dragon du charabia pédant et du charabia américanomanie qui est en train de dénaturer notre langue comme les bétonneuses détruisent nos paysages. Cela se voit moins que les tours du Front de Seine ou les HLM de Sarcelles, mais les ravages sont tout aussi affreux. Nous aurions besoin d'un coup de main, Monsieur le Ministre, et nous vous le demandons humblement quoique instamment. Il faut classer la langue française, il faut l'inscrire à l'Inventaire des monuments historiques (elle est le premier, le plus beau d'entre eux) et refuser sans pitié tous les permis de construire, c'est-à-dire d'enlaidir, dont elle est menacée et déjà accablée.

Il n'y a rien là de difficile ni de démesuré : il suffit d'un peu de volonté politique et d'un peu de brutalité. Cette volonté politique, cette brutalité, aucun de vos prédécesseurs rue de Valois ne les a eues, pas même le plus glorieux d'entre eux. Péguy disait des politiciens de 1910 : « Ils ne veulent pas se salir les mains, mais ils n'ont pas de mains. »

Nous espérons avec tant de ferveur que vous avez des mains, Monsieur le Ministre, qu'il n'est pas possible que nous nous trompions.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

Toute notre reconnaissance va à
Mme Raymonde TILLON,
de Marseille, mécène dont la générosité
nous est un précieux encouragement.

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

GÉNÉRER v. tr. (se conjugue comme céder.) XII^e siècle. Emprunté du latin *generare*, « engendrer, produire, composer ».

Engendrer, produire.

Ce verbe, qui avait disparu depuis des siècles, est parfois employé dans certaines spécialités scientifiques, mais il est à éviter dans l'usage courant, chaque fois que l'on peut utiliser engendrer, produire, causer.

GÉNOCIDE n. m. XX^e siècle. Composé de *geno-*, tiré du grec *genos*, « naissance, race », et de *-cide*, tiré du latin *caedere*, « abattre, tuer ».

Entreprise d'extermination systématique d'un groupe humain. *Le génocide des Arméniens par les Turcs. Le génocide perpétré par le régime nazi sur les populations juive et tzigane. Le génocide est un crime défini en droit international.*

Il est abusif d'employer le terme de génocide en dehors de son acception la plus rigoureuse. Des expressions comme « génocide culturel », « génocide des campagnes », etc., sont à proscrire.

GENRE n. m. XII^e siècle, *gendre* ; refait au XIII^e siècle. Emprunté du latin *genus, generis*, « naissance, race, famille, espèce, sorte », dérivé de *gignere*, « engendrer ».

I. Ensemble d'êtres, de choses ou d'espèces regroupés en fonction de leurs caractères communs ; le concept sous lequel on range cet ensemble.

1. Le genre humain, l'ensemble des hommes, l'humanité. [...]

2. LOGIQUE. Concept qui englobe d'autres concepts dits « espèces », et qui possède par rapport à eux une plus grande extension. [...]

3. SC. NAT. Subdivision d'une famille ou d'une sous-famille, comprenant elle-même une ou plusieurs espèces.

4. LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS. Chacune des parties ou divisions d'un art ; ensemble des œuvres qui sont apparentées par leur forme, leur sujet, leur style. [...]

5. GRAMM. Catégorie sous laquelle on range les substantifs en les répartissant selon certaines propriétés morphologiques qui, dans certains cas, sont fondées sur la distinction entre mâle et femelle. [...]

Dans sa déclaration du 14 juin 1984, l'Académie a rappelé que la distinction des sexes n'était pas pertinente pour rendre compte de la différence entre les genres grammaticaux, et que le genre non marqué était préférable, lorsque l'usage ne s'y opposait pas, pour les noms de titres, de professions, de fonctions : le juge, le délégué, le docteur, le président désignent indifféremment un homme ou une femme ; il n'y a pas lieu de créer des équivalents féminins à ces termes.

II. Dans une acception plus générale. Ensemble d'êtres ou de choses présentant quelque ressemblance ; variété, sorte. [...]

* Extraits du fascicule GENDRE à GRAMMAIRE (6 juin 1996), de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

GUILLAUME APOLLINAIRE ET L'USAGE

Si chacun connaît et admire Apollinaire, l'un des plus grands poètes du siècle ne serait-ce qu'avec Alcools, et parfois des plus surprenants avec Calligrammes, si l'on n'oublie pas *Les Mamelles de Tirésias* ou *Le poète assassiné*, qui se souvient qu'il a beaucoup écrit sur des sujets les plus variés, qu'il collectionnait les anas et s'intéressait de près à l'étymologie et plus généralement à la langue française ?

On trouve ainsi à la date du 1^{er} juillet 1911 de ses notes diverses regroupées, après sa disparition, sous le titre de *La Vie anecdotique*, une amusante critique d'un « petit livre publié en 1810 et intitulé : *Le Mauvais Langage corrigé par Étienne Molard instituteur* ».

À propos du « cintième » pour *cinquième*, que condamne Molard, Apollinaire écrit : « Je découvris qu'après cent ans les Français font les mêmes fautes en parlant et comme en fait de langue l'usage est un grand maître, on est forcé d'admettre que dans la plupart des cas la faute est la véritable façon de s'exprimer. »

Et il montre par de nombreux exemples que les condamnations de Molard n'avaient pas empêché l'usage de s'imposer.

« *Bouffer*, ce mot n'est pas français, écrit l'instituteur, dites *baffrer*. » « *Bouffer* est toujours une expression d'écolier », corrige Apollinaire. Et pas seulement d'écolier, ajouterons-nous.

Autres exemples :

<i>Cafard</i>	dites	<i>blatte</i> , impose Molard
<i>Cartable</i>	"	<i>grand portefeuille</i>
<i>Débarras</i>	"	<i>décharge</i>
<i>Les fièvres</i>	"	<i>la fièvre</i>
<i>Fricot</i>	"	<i>mets ou ragoût</i>
<i>Prendre en grippe</i>	"	<i>prendre de grippe pour quelqu'un</i>
<i>Lait de poule</i>	"	<i>brouet ou chaudéau</i>
<i>Placard</i>	"	<i>armoïre</i>
<i>Râblé</i>	"	<i>rablu</i>

Et Apollinaire de conclure :

« Ces exemples montrent assez qu'il est difficile de corriger le mauvais langage et que ce que l'on nomme ainsi, lorsque l'usage le sanctionne, devient le bon langage. Ils font voir en outre que les Français de 1810 faisaient en parlant les mêmes fautes que ceux de 1911. Quelques puristes crient encore à la corruption du langage. On en disait autant en 1810. »

Et on en dit autant en 1996 !

Il faut noter qu'il s'agit du langage parlé, il le précise, comme dans cet autre exemple :

Molard écrit : « Ne dites pas : j'ai vu une mère de famille qui se promenait avec ses *demoiselles*, dites avec ses *filles* », et notre poète commente ainsi : « En 1910, la fruitière demande encore à la crémère "Comment va votre demoiselle ?". »

Mais là où il ne s'agit plus de langue parlée, populaire, c'est pour « de suite » en

lieu et place de *tout de suite*. Apollinaire semble vouloir s'absoudre d'une faute que, curieusement, il fait presque systématiquement, bien que sa langue et son écriture soient rien moins que populaires.

Molard réproouve cette erreur :

«Faites cela *de suite*, pour dire *sans délai*. Cette façon de parler qui s'est introduite sous la Révolution — le saviez-vous ? — n'est pas française. [...] On dira bien "il a eu la fièvre quatre jours *de suite*", c'est-à-dire sans discontinuer, mais on ne dira pas : "j'y vais *de suite*".»

— « On le dit cependant », ajoute Apollinaire...

Malgré l'usage et l'emploi constant qu'en fait un très grand écrivain dans sa prose, *de suite* reste proscrit dans le sens de « sans délai ». Pourtant Grevisse fournit une liste abondante de citations de grands auteurs qui l'utilisent : cela va de Chateaubriand à Proust en passant par Balzac, Flaubert, Stendhal et Gide, etc. Mais combien de fois l'ont-ils fait ? C'est ce que ne dit pas Grevisse. Sans doute vaut-il mieux s'en tenir à la recommandation de Hanse : « Mieux vaut respecter la distinction entre *de suite* et *tout de suite*. » Pourquoi ? Peut-être parce que ne pas le faire c'est abolir une nuance et que la nuance contribue à la richesse de la langue.

Pouvons-nous, en terminant, donner ce conseil ? : Si vous n'êtes pas un grand écrivain comme Apollinaire, ne vous risquez pas à glisser un *de suite* pour *immédiatement* dans vos écrits !

Pierre VERRET

Cercle Blaise-Pascal



MOTS PERDUS

Voici une nouvelle liste de mots dont la perte est regrettable parce qu'ils étaient généralement utiles, bien composés, évocateurs, et sont restés sans remplaçants.

ACCOISEMENT n. m., apaisement (de coi). Ex. : *L'accoisement des flots.*

ACCOISER v., rendre coi, calme, tranquille. Ex. : *Adoucissons, lénifions et accoisons l'aigreur de ses esprits.* (Molière)

Accoisez tous les mouvements de votre intérieur pour écouter cette parole. (Bossuet)

ACCOUARDIR v., (de *couard*, qui porte la queue basse) rendre couard. Ex. : *La mollesse accouardit.*

ACOQUINER v., attirer par une habitude à laquelle on prend plaisir. Ex. : *La chasse au marais a des charmes qui vous acoquinent.* (Toussenet)

ADONISER v., parer avec une grande recherche (d'Adonis). Ex. :

Quand d'un bonnet sa tête elle adonise... (Ronsard),

bien que ce verbe s'applique surtout aux hommes.

ADULTÉRER v., fausser, vicier. Ex. : *Il adultère tous les ouvrages de Dieu.* (Bossuet)

ADULTÉRISME n.m., fait de falsifier l'orthographe d'un nom propre. Ex. : *D'Aguessau pour Daguesseau est un adultérisme.*

AFFAINÉANTIR v., devenir fainéant. Ex. : *Les grandes possessions des biens de la fortune sont cause que l'on s'affainéantit.* (Sorel)

AFFRIANDÉ participe passé, rendu friand, lui-même participe présent du verbe *frire*. Ex. : *Je ne serai pas même affriandé de jolies femmes.* (Jean-Jacques Rousseau)

Ainsi que l'a vu Ménage, *friand* est le participe présent du verbe *frire* avec un changement du *t* en *d*, comme dans l'ancienne forme féminine *galande* de *galant*.

Cet adjectif a pris des sens différents :

— (Choses) : appétissant, délicat, flattant le palais comme un mets frit. Ex. :

Il se réjouissait à l'odeur de la viande

Mise en menus morceaux, et qu'il croyait friande. (La Fontaine)

— (Personnes) : Qui aime la chère fine, gourmet. Ex. : *Excessivement friande, elle aimait à se faire de bons petits plats.* (Balzac)

Qui apprécie vivement quelque chose, recherche avec une sorte d'avidité sensuelle. Ex. : *Les narines friandes de brises tièdes et de senteurs amoureuses.* (Flaubert)

Jean TRIBOUILLARD

PLAIDOYER POUR TROIS VIEUX

Que le lecteur se rassure ! Le « troisième âge » m'ayant accueilli généreusement depuis quelques années, je ne vais pas ici me montrer irrespectueux envers mes compagnons de route et de génération.

Simplement, je me réfère à la mention (discrète) de ce qualificatif *vieux* gratifiant, dans nos dictionnaires, les adjectifs numéraux **septante**, **huitante** et **nonante**.

Soyons réalistes ! Il est vrai qu'utiliser chez nous ces trois adjectifs dans le langage courant ou les transcrire noir sur blanc sous les yeux d'un observateur attentif relève un peu de la cocasserie. Je dis bien : chez nous, car nos amis belges ou suisses semblent, en toute logique, n'avoir jamais eu la tentation, après avoir énuméré *quarante*, *cinquante* et *soixante*, de recourir soudain à cette petite acrobatie linguistique consistant à ajouter *dix* à l'adjectif suivant...

De même, nos « frères latins » italiens et espagnols ne nous suivent pas sur ce sentier tortueux.

Personnellement, peut-être pour assouvir une envie d'originalité et aussi gagner un peu de temps au cours d'une longue carrière de comptable — *nonante-quatre*, par exemple, s'écrivant plus vite que *quatre-vingt-quatorze* — je rédige depuis des années tous mes chèques sous cette forme prétendue archaïque, essayant de convaincre du bien-fondé de ma méthode leurs bénéficiaires... lorsqu'ils se trouvent en face de moi. En général, cela se passe bien, et mes interlocuteurs d'un instant sont à la fois étonnés et contents de cette modeste découverte. Je mentirais toutefois par omission si je ne relatais pas quelques rares retours de créanciers me faisant remarquer l'incorrection ou l'irrégularité de mon titre de paiement, à charge alors pour moi de les persuader du contraire.

Notons cependant l'accord implicite des banques et des Chèques postaux, qui n'ont jamais tenté de me « moraliser » de la sorte.

Au gré des années restantes, je vais donc pouvoir continuer ce que certains pourront considérer comme une facétie mais que je persiste à trouver plus simple et surtout plus logique. Et puis, cela me permet, en même temps, un clin d'œil amical vers Namur ou Lausanne !

À présent, si quelque membre de notre chère DLF peut me documenter sur l'origine de ces *soixante-dix*, *quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix*, je lui en serai reconnaissant.

Comme je le serai envers des adeptes... si j'en ai fait ici !

André BOSC

Y OU BIEN I ?

Certains mots de même étymologie s'écrivent, en français, les uns avec un y, les autres avec un i. Pour quelle raison ? Est-ce parce qu'un savant, au XIX^e siècle, a fait une découverte originale, qu'il a cherché un nom qui lui paraissait logique, ignorant que ce nom pouvait s'inspirer de ceux d'une famille de mots qui existaient déjà ? Quelle que soit la raison de la proposition orthographique de Léon Foucault, son y peut gêner certains linguistes, comme l'honnête peuple de France.

1 - Mots contenant un y

Gyroscope a été créé en 1852 par Léon Foucault, qui, l'année précédente, avait inventé le pendule qui porte son nom, avec un poids de 28 kg suspendu à un fil de 67 m, pour démontrer la rotation de la Terre. Le mot gyroscope était correct, venant de deux racines grecques, *gûros*, «le cercle», et *skopein*, «examiner». Dans la même famille, on trouve le *gyrocompas*, compas gyroscopique, qui a une orientation constante. Également le *gyromètre*, en langage d'aviation, appareil qui indique les variations de direction. Le *gyropilote* est un compas gyroscopique, actionnant automatiquement les gouvernes, on est très près du gyroscope, semble-t-il.

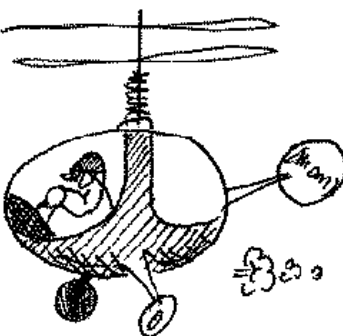
Le *gyrostat*, défini comme un solide animé d'un mouvement de rotation autour de son axe.

Le *gyrophare*, lui, est moins proche.

Beaucoup plus éloigné, le *gyrovague*. On appelait ainsi, au XV^e siècle, un moine errant (d'après le latin *gyrare* «tourner» et *vagus* «errant»).

2 - Transition

Il existe un choix, semble-t-il, entre *giravion* et *gyravion*, pour l'appareil qui vole grâce à une voilure tournante, et qui paraît être l'*autogire*, le premier hélicoptère. Ce sont des termes qui, comme ceux précédemment cités, ont trait à l'aviation et ont deux écritures, les uns avec y, les autres avec i.



3 - Mots contenant un i

Bien d'autres fondent leur origine sur le même *gûros* ou le verbe latin *gyrare*, et eux s'écrivent avec un i : la *girandole* possède plusieurs acceptions. C'est un faisceau de jets d'eau, un chandelier à plusieurs branches, un assemblage de diamants ou une grappe de fleurs ou de guirlandes lumineuses (rien à voir donc avec la farandole). Le *girasol*, une variété d'opale utilisée en joaillerie. La *giration*, mouvement circulaire ; l'adjectif *giratoire* s'applique au mouvement (sens giratoire) ; *girouette*, amalgame de



« tourner » et « pirouette ». La *girelle*, petit poisson des mers chaudes. La *girie*, une plainte un peu affectée. La *girolle* appartient à la famille à cause de son chapeau en forme de calice. L'adjectif *gironnée* qualifie la marche triangulaire d'un escalier tournant. *Girond*, par croisement de *giroundo*, l'hirondelle, avec *gyrare*, « tourner », terme populaire signifiant « beau, mignon », qu'on rencontre surtout au féminin *gironde*, « bien en chair ».

On pourrait souhaiter que, dans les mots d'une même famille, les y soient remplacés par des i.

Attention ! mots d'une autre famille

D'autres n'ont rien à voir avec cette série : le *girofle*, dont l'étymologie est tout autre, c'est le *caryophyllon*, ou la *giroflée* ; *gironardin*, venu de la *Gironde* ; le *giron*, un pan de vêtement en pointe, qui est aussi la partie du corps allant de la ceinture aux genoux, ce qui a conduit à l'idée de sein (le ventre), d'où le giron maternel, le giron familial ou celui de l'Église.

Jean-Marie DUBOIS DE MONTREYNAUD

Section de Champagne-Ardenne

TRAVAUX TERMINOLOGIQUES*

La commission ministérielle de terminologie économique et financière propose :

CENTRE D'AFFAIRES (pour *business center*), lieu spécifique regroupant des entreprises ou des services divers.

HAUT DE GAMME (pour *full-size*), qualifie un produit supérieur au regard du prix et de la qualité.

NÉGOCIATEUR (pour *trader*), dans une salle de marchés, quelle que soit la catégorie d'entreprise (banque, société de Bourse, assurance, entreprise industrielle ou commerciale), spécialiste de la négociation (pour le compte de son établissement ou de ses clients), d'une catégorie de titres (obligations, actions, titres de créance) ou d'opérations (blocs de titres, échanges financiers, placement primaire), sur les marchés organisés ou de gré à gré.

* Extrait de la *Lettre du français des affaires*, n° 42, avril 1996.

LA LUTTE CONTRE LES ANGLICISMES CONTINUE

Il importe, si l'on veut lutter efficacement contre les anglicismes, de proposer sans délai des équivalents français aux mots nouveaux qui nous viennent des États-Unis. Certes, je n'ignore pas les travaux remarquables réalisés par les commissions de terminologie de la délégation à la Langue française et la commission du dictionnaire de l'Académie française. J'admets que, selon l'expression de M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel, « l'usage met du temps à s'établir, et du temps à se constater ». Mais la puissance de pénétration de l'anglo-américain est telle, aujourd'hui, qu'il faut réagir très rapidement si l'on veut éviter qu'un nouveau mot américain s'implante sans rémission. À cet égard, notre association doit jouer un rôle important, comme elle l'a du reste déjà fait en 1970, notamment par des propositions soumises à l'Académie française.

Pour l'heure, je me bornerai à trois exemples parus récemment dans la presse romande : « mobbing », « networking » et « streetball ». Les dictionnaires français-anglais mentionnent le verbe *mob*, qui signifie, entre autres, « molester, importuner, attaquer, malmener ». Au lieu de « mobbing », qui ne représente rien pour la plupart des gens, on peut donc utiliser les mots *tourment*, *persécution*, *importunité* (vocable vieilli, mais préférable à « mobbing ») ; l'on a aussi proposé *harcèlement psychologique*. Il y a donc assez de noms français pour désigner cet acte répréhensible.

Quant à « networking », il peut avantageusement être remplacé par *travail en réseau*.

La traduction littérale de « streetball », enfin, serait « ballon de rue », ce qui n'est pas très expressif. En fait, il s'agit de *balle au panier dans la rue*. À défaut d'un mot propre, il vaut mieux employer une circonlocution qu'un anglicisme, même si elle est un peu longue.

Au demeurant, la question des mots nouveaux ne date pas d'aujourd'hui, si l'on en juge par la Lettre écrite à l'Académie française par Fénelon ⁽¹⁾ : « Notre langue, dit-il, manque d'un grand nombre de mots et de phrases. Il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle étoit encore un peu informe, et trop verbeuse. Mais le vieux langage se fait regretter, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans

(1) Fénelon, *Opuscules académiques*, Paris, Hachette, 1885, p. 26-32. L'orthographe du XVIII^e siècle a été respectée.

les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux. Il avoit je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. D'ailleurs je voudrais autoriser tout terme qui nous manque, et qui a un son doux, sans danger d'équivoque... »

Le génie de la langue française ne permet pas toujours — contrairement à l'allemand et à l'anglais — de former des mots composés. Il faut parfois utiliser des périphrases, auxquelles Fénelon n'était guère favorable. Mais il ajoutait : « J'avoue que si nous jetions à la hâte, et sans choix, dans notre langue un grand nombre de mots étrangers, nous ferions du françois un amas grossier et informe des autres langues d'un génie tout différent... » Et il concluait : « Un terme nous manque, nous en sentons le besoin : choisissez un son doux, et éloigné de toute équivoque, qui s'accommode à notre langue, et qui soit commode pour abrégier le discours. Chacun en sent d'abord la commodité. Quatre ou cinq personnes le hasardent modestement en conversation familière ; d'autres le répètent par le goût de la nouveauté ; le voilà à la mode. C'est ainsi qu'un sentier qu'on ouvre dans un champ devient bientôt le chemin le plus battu, quand l'ancien chemin se trouve raboteux et moins court.

» Il nous faudroit, outre les mots simples et nouveaux, des composés et des phrases, où l'art de joindre les termes qu'on n'a pas coutume de mettre ensemble fit une nouveauté gracieuse. »

Puissent nos contemporains s'inspirer de ce texte du XVIII^e siècle, qui n'a rien perdu de son actualité !

Étienne BOURGNON

Cercle François-Seydoux

ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION

Nous avons la SPA pour veiller au bien-être de nos compagnons à quatre pattes. Nous avons la LPO pour assurer l'avenir de la gent ailée. Peut-être faudrait-il penser à créer une ligue pour la protection des formes grammaticales.

On m'objectera que notre association a pour but la défense de la langue française, mais nous la défendons contre les attaques venues d'ailleurs. Nous sommes moins préoccupés par la gangrène qui la ronge de l'intérieur. En cela nous avons tort.

Je ne parle pas du passé simple, qui est moins utilisé (hélas) qu'autrefois, ni de l'imparfait du subjonctif, peu employé de nos jours, mais qui est encore savouré par quelques connaisseurs (dont notre président). Je parle de deux formes très simples : la tournure négative et la tournure interrogative.

« Le ne de la négation va finir par disparaître », m'a affirmé une collègue, professeur de français, il y a quelques années. Je veux bien le croire, si nous n'exigeons pas qu'on l'exprime — même quand on cite des personnes qui ont oublié de le prononcer. Il est inadmissible de reproduire dans un livre pour enfants⁽¹⁾ des phrases telles que :

« J'ai eu aucune idée. »

« Dommage que ça soit pas un chien. »

« C'était pas de sa faute. »

Ou sur une affiche⁽²⁾ :

« Papa m'écrase pas. »

La forme interrogative, également, n'est guère employée de nos jours. « Vous venez d'où ? », « Vous voulez quoi ? », « Ça coûte combien ? », entend-on constamment. Les adultes prennent de mauvaises habitudes, et les enfants copient... Et, si l'on n'est pas vigilant, il est facile de se laisser entraîner. J'ai appris le français en tant que langue étrangère. J'ai donc appris à bien formuler ma question, mais je me suis surprise récemment à demander : « Ça vient d'où ? » Puis je me suis rappelé une petite histoire qui m'est arrivée peu après mon installation en France, il y a trente-huit ans. Je vais vous la raconter ; elle est édifiante.

J'aime le fromage et surtout le cantal, mais j'aime un fromage assez jeune, qui n'a pas trop mûri. Au marché de ma localité, il y avait un grand

spécialiste de fromages français et j'aperçus sur son étal plusieurs blocs de cantal. Un de ces blocs était déjà entamé, aussi demandai-je à la vendeuse : « C'est du cantal doux ? » Elle prit le fromage dans ses mains, le retourna et dit : « Clermont-Ferrand, madame. »

In rerum natura est.

Janet RAFFAILLAC

(1) *Un chat est un chat* (Fondation Assistance aux animaux).

(2) Affiche imprimée par une municipalité de la banlieue sud de Paris.

EXTRAITS DE LA LETTRE DU CSA*

Pléonasme tenace

« Ils ont tous été unanimes à reconnaître. » L'adjectif *unanime* signifiant « qui est accepté, dit ou fait par tous », il est inutile de l'employer avec un autre mot évoquant la totalité. La variante « Tous ont approuvé à l'unanimité » est, elle aussi, à rejeter.

Liaison incorrecte : « Le Crédit t'agricole, le gouvernement t'actuel ». La liaison après un nom singulier terminé par une consonne muette est incorrecte⁽¹⁾, car c'est en fait l'absence de liaison après un substantif qui à l'oral marque le singulier par rapport à une possibilité de liaison après un substantif pluriel⁽²⁾. Cette liaison abusive, souvent entendue dans les journaux télévisés, est un exemple d'écart de langage dû à l'hypercorrection, fait de produire une forme linguistique anormale ou fautive par souci de bien dire.

* Numéro 76 (janvier 1996), et numéro 77 (février 1996).

(1) On fait cependant la liaison dans les locutions toutes faites : accent t'aigu, fait t'acquis, le cas z'échéant.

(2) Liaison possible, mais non nécessaire.

L'INTERROGATION EN QUESTION



Je sais que Katell Bruckert me permettra d'ajouter quelques lignes à l'excellent article qu'elle vient d'écrire* au sujet de la forme interrogative. J'aimerais, en effet, émettre une opinion relative à la locution figée *est-ce que*, souvent employée pour interroger.

Si, dans l'interrogation directe, celle-ci est fréquente et admise, où elle constitue une forme d'insistance, on peut cependant lui reprocher sa lourdeur, notamment après les adverbes interrogatifs. Dupré considère même qu'elle donne alors « une impression de vulgarité et de négligence ». Ex. : Comment est-ce que vous faites pour... ? Pourquoi est-ce que tu dis que... ? Combien est-ce que le marchand réclame... ?

Pour ma part, je ne serais pas loin de partager ce jugement lorsque à la radio j'entends journellement le présentateur de service poser ses questions dans cette forme. N'est-il pas plus simple et surtout plus élégant de dire : *Comment faites-vous pour... ? Pourquoi dis-tu que... ? Combien le marchand réclame-t-il ?* Il semble vraiment que, de nos jours, le locuteur répugne à pratiquer l'inversion du sujet, attitude que justifie seulement l'emploi à la première personne du singulier de l'indicatif présent de certains verbes monosyllabiques. Il est bien sûr, en effet, qu'on ne dira pas, sans rire : *Cours-je ? Prends-je ? Sors-je ? Pars-je ?* Cependant reste, en l'occurrence, possible, rappelons-le, la postposition du sujet, en gratifiant le verbe de la désinence vocalique *é* (prononcée [e] en dépit de l'accent aigu). Ainsi peut-on dire *couré-je ? préne-je ? sorté-je ? parté-je ?*, sans oublier que de telles tournures appartiennent à la langue littéraire, exclusivement.

Remarquons, pour terminer, que dans l'interrogation indirecte la formule *est-ce que* est à proscrire, même si Flaubert a pu écrire : « Dis-moi aussi quand est-ce qu'il faut que ces articles soient faits. »

On me laissera apostiller cette page en ajoutant que son prénom prédestinait Katell à traiter de l'inversion du sujet dans l'interrogation.

Jean TRIBOUILLARD

*DLF, numéro 179, p. 16-17 (NDLR).

GOÛT ET SAVEUR

À la page XIV du numéro 176 de *Défense de la langue française*, M. Jean Tribouillard rejette l'observation de M. André Théaud. Ce dernier estime que l'inscription, imprimée sur le sac de son boulanger, «[...] retrouvez le vrai goût du pain» est fautive, car il faudrait écrire «[...] retrouvez le goût du vrai pain». M. Tribouillard lui répond que les deux expressions sont équivalentes. Qu'il me soit



permis d'exposer ici mon désaccord avec cette réponse. Réponse qui semble ignorer les deux sens du mot *goût* ; celui-ci est synonyme de *savoir*, mais signifie aussi « pouvoir d'apprécier les saveurs ».

Il y a des maladies, et des traitements médicaux, qui altèrent chez le patient une saine appréciation de la saveur des aliments. Le cas, hélas le plus fréquent, est aujourd'hui celui de la chimiothérapie. Lorsque le malade est sur le point d'être guéri, il est normal que son médecin lui dise : « Retrouvez le vrai goût du pain. » Mais une telle expression me paraît totalement déplacée sur le sac du boulanger.

Les grandes surfaces nous proposent trop souvent un pain de fabrication industrielle généralement moins savoureux que le pain traditionnel. Face à cette concurrence, l'artisan boulanger qui fait du pain à l'ancienne est en droit de dire à ses clients : « Retrouvez le goût du vrai pain. »

Il existe, très officiellement, des goûteurs d'eau et des goûteurs de fromage. J'ignore s'il y a aussi des goûteurs de pain, mais on peut facilement imaginer une telle fonction. Celui qui en serait investi aurait pour tâche de sélectionner suivant leur saveur des échantillons de pain de diverses provenances. Pour ce faire, il devrait posséder le vrai goût du pain, ce qui lui permettrait de distinguer, parmi les échantillons à lui soumis, ceux possédant le goût du vrai pain et ceux qui, de par leur qualité inférieure, n'auraient qu'un plus ou moins mauvais goût.

En tant que pouvoir d'appréciation, le goût ne s'exerce pas seulement sur les aliments, mais aussi à propos de toutes sortes de choses. Ce qui explique des expressions comme *être un homme de goût*, *avoir un goût douteux*, *s'habiller avec goût*, etc.

Jean de LASSALLE

L'EURO-TO-TO

Appeler *écu* la future monnaie de l'Europe était une jolie trouvaille. *Écu* était à la fois historique et poétique. Cela rappelait l'argent d'autrefois. Cela suggérait que la vieille Europe était heureuse de son passé, qu'elle lui était fidèle, qu'elle se recommandait de lui. Cet *écu* faisait songer à l'*écu* des chevaliers, et la chevalerie, encore qu'on n'imagine plus guère ce que cela pouvait être, est un des grands moments de l'Occident chrétien.

Une chose m'étonnait malgré tout : c'est que l'on eût choisi ce mot qui désigne une monnaie française. Je n'osais pas y voir une gracieuseté à notre égard. Du reste, j'appris par la suite que E. C. U. étaient les initiales d'un machin anglo-saxon du genre «European Currency Unit». Mais enfin, pensai-je, tout le monde comptera en écus, et c'est un mot français qui circulera sur notre continent. Cela nous changera un peu.

L'*écu* n'aura pas vécu longtemps. C'est l'Allemagne qui l'a tué avec un argument remarquable : à savoir que la prononciation du mot ressemblait trop au vocable germanique *Kuh* qui veut dire «vache». Pour faire plaisir aux Allemands (car ce sont des gens à qui on aime faire plaisir), on a remplacé l'*écu* par l'*euro*. Il me semble que nous avons un argument aussi bon que les Allemands pour récuser cet euro qui est bien moche : à savoir qu'il évoque pour les oreilles françaises le bruit malséant d'un renvoi d'estomac quand on a trop mangé.

Le dernier exploit de la Commission européenne a été d'adopter le mot *cent* pour désigner la centième partie de l'euro. Il est évident qu'il s'agit d'une servile copie du *cent* américain, qui est la centième partie du dollar. Il faudra bien copier aussi la prononciation américaine et dire «sennt», sinon on ne s'y reconnaîtra plus, du moins en France. Que signifierait pour un acheteur une phrase telle que : «Cet article coûte cent euros et trois cents» ?

La Commission européenne est quelque chose comme les rois nègres de jadis, qui étaient tout nus mais portaient un chapeau haut de forme pour ressembler aux Blancs. Elle veut que l'Europe soit le miroir de l'Amérique, comme les colonies étaient les miroirs de la métropole. Elle devrait aller jusqu'au bout. Pourquoi *euro* ? Pourquoi pas *dollar*, carrément ? Les Allemands ne s'y opposeraient pas, attendu que *dollar* n'est que la déformation de leur vieux *thaler*.

Jean DUTOURD
de l'Académie française



LE « BOUCHER DE CHEVAL »

Il y a des limites aux libertés qu'on peut prendre avec le français. Par exemple, je m'esclaffe lorsque j'entends parler, à la télévision, d'un *coureur automobile**. Avez-vous déjà vu un homme « doté d'un moyen de propulsion à moteur lui permettant de se déplacer sans aide extérieure » ? Ce n'est pas le conducteur qui est automobile, c'est son véhicule. Faut-il dire alors « coureur d'automobile » ? Voyons, on ne désigne pas quelqu'un comme « coureur de voitures » de la même façon qu'on dirait « il est coureur de filles » ; vous saisissez ? ⁽¹⁾

Et notre marchand de viande, dans tout cela ? Justement, un boucher ne peut pas être *de cheval* par la raison qui fait qu'une porte, elle, peut être *de garage*. Cette porte, elle fait partie du garage, s'intègre à lui et, si elle était absente, il ne serait pas ce qu'il est. Notre homme, lui, ne s'intégrera jamais au cheval, et ce dernier se portera certainement mieux sans boucher.

— Pardon, et *boucher chevalin* ?

— Sûrement pas, car *chevalin* veut dire « qui tient du cheval ». Représentez-vous ce malheureux commerçant avec une tête allongée, deux énormes narines et de petites oreilles pointues qui se tournent en tous sens !

— Alors, comment s'en tirer ?

— Devant un cas embarrassant, on fait comme les médecins : on a recours au grec. Le grec ne guérit pas les maladies, mais il leur donne de la noblesse. La médecine s'avoue incapable de soigner le rhume, mais en le nommant *catarrhe* elle le sort de sa banalité, de même qu'en le baptisant *gastro-entérite* elle élève le dérangement intestinal au rang de phénomène scientifique.

Revenons à nos moutons, c'est-à-dire au cheval (le français est une langue étonnante). Et le boucher ? Oui, le boucher, eh bien il est HIPPOPHAGIQUE. Vous imaginez-vous rencontrant votre voisin au coin d'une rue, et lui disant *je viens de la boucherie hippophagique* ? Pour ma part, gêné d'être un jour, peut-être, exposé à passer pour pédant en étalant ainsi ma science linguistique en pleine voie publique, je préfère esquiver la difficulté en consommant... de la pintade !

Jacques PÉPIN

* Cette question a été analysée par M. Jack Jousset, au long d'un article que nous publierons ultérieurement (NDLR).

(1) Je suggère coureur automobiliste, copié sur coureur cycliste.

HALTE À LA DÉRIVE TÉLÉVISUELLE !

Non seulement la télévision nous abuse en affichant des prétentions « culturelles » alors qu'elle demeure fondamentalement un outil de divertissement, mais elle fait le jeu des opportunistes et de la mode : elle n'hésite pas à se dévoyer, en désagrégeant la véritable culture, qu'elle prétend servir.

Les nouveaux jeux du cirque

L'émission *Ça se discute* du 16 avril 1996, intitulée « Les Céfrans parlent aux Français », est une parfaite illustration de ce phénomène et l'on peut s'étonner de ce qu'aucun linguiste n'ait réagi publiquement à ce salmigondis d'absurdités, de sottises et d'âneries (un autre mot moins publiable conviendrait mieux, puisque les assistants n'ont pas cessé de se régaler de grossièretés, comme si le « bon français » était une pudibonderie de mauvais goût). Le plus révoltant était de voir les participants traîner dans la boue notre belle langue. Sous prétexte qu'elle « évolue », faut-il proposer à l'admiration des téléspectateurs ses formes les plus abâtardies et les plus vulgaires ?

Nous avons assisté à une curée en règle, une chasse impitoyable au « beau langage », que l'on qualifie globalement de « langage bourgeois ». On encourage la décadence, on livre la langue française aux jeux du cirque comme si l'on voulait fêter sa mise à mort.

Un seul homme, Yves Berger, président de l'Observatoire de la langue française, a eu le courage (on devrait dire l'héroïsme) de s'opposer à ce carnage, en sachant qu'il prenait le risque de se faire traiter d'*esprit rétrograde*, de *conservateur*, de *puriste ridicule* (au sens où Molière l'entendait des « précieuses » de son temps).

Pauvre langue française ! A-t-on si honte de toi aujourd'hui qu'il faille s'acharner à te dénigrer, te renier, comme s'il était déshonorant d'être né au pays de Ronsard, de Voltaire, de Victor Hugo, de Baudelaire, de Marcel Aymé ?

Le sottisier télévisuel

Ce qui est le plus révoltant dans ces émissions, c'est la somme d'ignorance et de bêtise qu'elles propagent. On feint de s'extasier sur des notions élémentaires, qui devraient être acquises par tous dès la classe de troisième des collèges. C'est ainsi qu'on semble découvrir comme une nouveauté qu'il existe des différences importantes entre la langue écrite et la langue orale. Or, il y a bien longtemps que les grammairiens ont dégagé comparativement les traits spécifiques de ces deux modes d'expression (ou plus exactement, pour parler comme les linguistes, de ces deux canaux de communication).

Méli-mélo et charabia

Par ailleurs, on mélange tout : l'argot, le javanais, le verlan, les langages spécialisés (langue des métiers, langages juridique, journalistique, scientifique et technique, politique, etc.), les divers jargons, les dialectes, les patois, le « néo-français »...

Ce grand charivari (au sens étymologique du latin *caribaria*, « mal de tête », et au sens courant actuel, « bruit accompagné de désordre ») ne fait que révéler la criante absence d'une bonne formation de base. Au moins aurait-on pu faire appel à un bon linguiste, qui aurait « remis les pendules à l'heure », en définissant les notions élémentaires et en donnant quelques éclaircissements sur le fonctionnement du français. Mais ce genre de parlote ne vise qu'à exciter les passions afin de créer une atmosphère de pugilat, dont l'animateur tirera profit.

La culture, ça ne se discute pas : ça s'acquiert

Ne confondons pas tout. Il suffit d'ouvrir le *Petit Robert* pour savoir qu'un *idiome* (« ensemble des moyens d'expression d'une communauté correspondant à un mode de pensée spécifique ») n'est pas un *idiolecte* (« utilisation personnelle d'une langue par un sujet parlant »). Selon Greimas et Courtès, « l'idiolecte à l'état pur relève de la psycholinguistique et pourrait être identifié avec la notion d'autisme ». De l'aveu même de leurs utilisateurs, les « langages jeunes » (?) ont précisément pour finalité l'hermétisme. Il s'agit bien, reconnaît-on, d'échapper à la compréhension des autres.

Nos « jeunes des banlieues » reconnaissent eux-mêmes cette fonction cryptologique des verlanes, de quelque nom qu'on les baptise : *largonji*, *pidgin*, *style bas rock*, *rap linguistique*, *french novlang*, *langage chébran*, *câblé*...

Josette Rey-Debove, maîtresse d'œuvre du célèbre *Petit Robert*, nous a bien précisé qu'il s'agit de « langues subrogées » (anglicisme formé à partir de *subrogate language*, signifiant « dérivé du langage naturel par un code »).

Comme le javanais, qui se caractérise par l'insertion des syllabes en *va* ou *av* à l'intérieur des mots (*baveau* pour *beau*, *gravos* pour *gros*), ces nouveaux idiomes ont un rôle d'ordre purement ludique ; il peut être amusant de dire *féca* pour *café*. De toute façon, la langue a toujours ses mêmes lois : elle procède de façon identique, par exemple par apocope, en abandonnant les syllabes de fin de mots (*auto* pour *automobile*, *ciné* pour *cinéma*, lui-même abrégé de *cinématographe*). Ainsi dit-on en « chébran » *beauf* (beau-frère), *appart'* (appartement), etc. L'aphérèse aussi (chute de syllabe ou son au début d'un mot) est toujours active : *bus* (autobus), *ça scute* (cela se discute). Mais c'est toujours le vieux système de l'inversion qui a le plus de succès : *beur* (le *re-be* de *arabe* devenant *be-re*), *keum* pour *mec*.

Josette Rey-Debove nous a rassurés en reconnaissant que le verlan ne « passait » dans la langue que dans la mesure où les médias le reprenaient. Elle nous affirme que le *Petit Robert* n'a retenu que deux ou trois mots, dont l'expression *laisse béton*

(pour laisse tomber). En outre, il est vraisemblable que, dans quelques années, les « Céfrans » parleront français (ou « bourgeois ») comme tout le monde. Il y a donc lieu, fort heureusement, de relativiser le phénomène.

Démagogie et racolage

« On a bien rigolé », nous confie l'un des participants. N'était-ce pas l'objectif premier de cette émission, comme tant d'autres qui, sous une fausse apparence culturelle, ne sont au fond que des prétextes à divertissement ? Mais ce sont précisément ces ineptes foires d'empoigne **que nous dénonçons**, parce qu'elles abusent le public, qui croit, bien à tort, s'instruire, et parce qu'elles traitent à la légère de choses graves et sérieuses. Les jeunes n'ont pas suffisamment d'esprit critique pour échapper à ces pièges qu'on leur tend. Alors qu'il faudrait plutôt les encourager à maîtriser leur langue, même s'il est normal qu'ils s'amuse à parler verlan entre eux.

Mais les adultes eux-mêmes sont vulnérables et se laissent trop balloter au gré des médias. Ne voit-on pas, d'un côté, les Français se précipiter vers les concours d'orthographe de Bernard Pivot, et, de l'autre, parfois les mêmes s'acharner à conspuer leur langue ? On se gausse des « bien parlants », on braie avec les ânes, on veut « faire peuple » sous prétexte d'être « à la page ».

La seule urgence : rendre à l'école sa vraie mission

Danielle Sallenave (professeur aux sections de littérature et d'arts du spectacle de Paris X Nanterre) nous rappelle des vérités premières qui méritent réflexion : « Enseigner — quoi qu'on enseigne, mais la grammaire et la langue surtout —, c'est toujours vouloir accroître la liberté, la pensée, l'autonomie de ceux qui vous sont confiés. Car, si le langage est une arme, et un instrument de pouvoir dont usent les puissants dans leur entreprise de domination, alors il faut s'employer à la remettre entre les mains des moins favorisés. J'ai mes moments d'argot, comme tout le monde. J'ai lu *Ta mère...* et je m'intéresse, comme tout le monde je l'espère, à la naissance de nouvelles langues et tournures aux abords de nos villes. Mais, à la fac, mon rôle n'est pas de copiner en parlant ado, pour être *jeune* et *cool* ; il est de dire aux étudiants qu'on ne parle pas partout de la même façon, que cette formulation est simpliste et grossière, et qu'ils devront s'en abstenir dans leur vie sociale et professionnelle. Tel est le travail du prof de lettres. »

Ne soyons pas dupes : les dés sont pipés

Après de telles émissions, ineptes et fatigantes, la révolte vous saisit, et l'on a envie de dire à tous ces fauteurs de troubles : Maintenant, ça suffit ! Arrêtez tout ce tapage sciemment organisé afin de mettre en émoi les spectateurs et, disons-le tout net — en adoptant leur langage vulgaire —, pour « faire du fric ». Nous ne sommes plus dupes de vos machinations. Ceux qui veulent se divertir n'ont qu'à regarder une véritable émission de variétés. Mais, de grâce, laissez en paix une langue dont nous sommes fiers et que nous devrions tous respecter. Elle n'a pas à être l'objet de

vos numéros de cirque. Certes, chacun a le droit de tout savoir, de discuter de tout. Mais parlons franc : en matière de langue tout



particulièrement, messieurs les « animateurs » d'émissions télévisées (ou mesdames les « animatrices ») vous n'êtes pas des spécialistes que je ache, et ne le serez jamais si vous n'avez pas fait les études nécessaires (ce qui requiert de bons professeurs et de nombreuses années de travail personnel, d'innombrables lectures, recherches, etc.). Cette « mission » n'est pas la vôtre.

Enfin, laissez l'école faire son travail en aidant les jeunes à « conquérir » la parfaite maîtrise de leur langue. Ne tolérez pas que des marchands du temple s'amuse sur vos plateaux — pour servir des intérêts personnels, beaucoup moins avouables et que chacun peut aisément deviner — à bafouer leur mission en encourageant la marginalisation et l'exclusion : maux contemporains dont ne souffre déjà que trop notre jeunesse.

Michel POUGEOISE*

*NDLR : Auteur d'une vingtaine de manuels de français (classes de 6^e à 3^e) et de plusieurs essais sur Molière et Balzac, Michel Pougéoise publie, chez Armand Colin, un *Dictionnaire didactique de la langue française, grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression et stylistique*, (avec la conjugaison de tous les verbes).

ÉCRIRE MAL, EST-CE UN DÉLIT ?

Écrire des lettres où les fautes d'orthographe et de syntaxe rendent le texte incompréhensible devrait, au moins dans la correspondance d'affaires, être un délit. C'est offenser autrui que de ne pas respecter le code du langage et obliger le destinataire à un travail de décryptage au résultat incertain ; c'est créer des malentendus, qui provoqueront des procès, c'est donc contribuer à l'encombrement des prétoires et à l'augmentation du budget de la Chancellerie, bref coûter aux contribuables. C'est aussi se moquer des dépenses qu'a faites l'État pour l'instruction de l'auteur. Cela ne peut être toléré.

Cependant, des gens d'apparence respectable, siégeant dans de beaux bureaux, où s'affairent des collaborateurs munis de nombreux ordinateurs, signent et expédient des missives, souvent sur beau papier, où se lisent des textes incompréhensibles. J'ai sous les yeux des lettres de ce type, avec des phrases sans verbe, parfois des paragraphes composés de propositions subordonnées, mais sans proposition principale, des mots vagues n'exprimant aucune pensée certaine ; j'ai aussi — parce que la patience a des limites — les doubles des réponses cinglantes que je leur ai faites et qui n'ont provoqué aucune réaction (ni aucun progrès) ; j'ai enfin un jugement, lui-même entaché de plusieurs fautes et erreurs, où le tribunal se plaint de l'« obscurité (sic) des documents sur lesquels il doit statuer »... Voilà une affaire qui va monter en appel pour tenter de s'éclaircir. Justiciables, à vos poches ; contribuables, aussi.

Comment des gens soucieux d'une certaine respectabilité, comme en témoignent leurs locaux, leurs voitures, les en-têtes de leur papier à lettres, peuvent-ils signer des textes qui auraient fait « recalculer » un écolier au certificat d'études ? Cette question est peut-être naïve ; en effet, ce langage abscons est, sans doute, en réalité ésotérique ; loin d'en avoir honte, on cultive sa paresse intellectuelle pour laisser ce qu'on dit dans le vague, avec l'espoir que le destinataire l'interprétera correctement, et qu'on pourra un jour, si nécessaire, lui donner un sens différent. À un autre niveau, j'évoque le souvenir du conseil d'administration d'une importante association où l'on découvrit avec gêne qu'il y avait plusieurs présidents d'honneur : les dirigeants, à une certaine époque, avaient, faute de connaître l'expression *président honoraire*, nommé ainsi d'anciens présidents méritants, les confondant avec la personnalité de haut prestige qui, depuis l'origine, appuie le mouvement de ses conseils et de son

autorité.

Voilà pourquoi je souhaiterais voir la faute de français devenir un délit. On m'objectera qu'il est mauvais de multiplier les lois. C'est juste. Aussi, je me reporte au bon vieil article 1382 du Code civil : « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute de qui il est arrivé à le réparer. » (En ce temps-là, on savait faire clair et concis.) Accommodant, je me contente d'un quasi-délit, qui ouvre, à défaut du Code pénal, le droit à des dommages et intérêts. J'engage celui qui sera victime d'une lettre obscure à demander réparation du temps qu'il a perdu à tenter de la comprendre et des conséquences, aussi, de ses erreurs d'interprétation. Je souhaite que le garde des Sceaux donne au parquet des instructions pour appuyer ces actions. Et je fais respectueusement confiance aux magistrats du siège. Ce sera justice, comme on dit au Palais.

Comme on dit ailleurs, j'aimerais voir la tête que feront les auteurs de lettres qui m'exaspèrent lorsqu'ils devront me verser une indemnité et, craignant la sanction que leur vaudrait une récidive, qu'ils engageront quelque chômeur lettré pour surveiller leur courrier. Ces gens ne se permettraient pas de présenter un mauvais fricot s'ils m'invitaient à dîner ; pourquoi s'autorisent-ils à m'écrire sans soin ? La langue est dans notre patrimoine au moins autant que la gastronomie.

Pierre-Louis MALLÉN
Cercle Pierre-de-Coubertin



ILLUSTRATION

Nous remercions Alain Rey de nous autoriser à publier son « Mot du jour » du 19 mars 1996, dit sur France Inter.*

Pour continuer à célébrer notre langue en cette semaine du « français comme on l'aime », j'ai choisi un mot qui fait plutôt penser aux images qu'aux paroles : *illustration*. C'est un mot de clarté, car le latin *illustris* vient de *lux, lucis*, « la lumière ». *Illustrer* et *illustration*, avant de s'appliquer aux exemples et aux images, — subissant alors l'influence déterminante de l'anglais — concernaient uniquement l'éclat de la notoriété, le renom, la célébrité.

C'est le sens qu'il faut déchiffrer dans un texte célèbre, toujours évoqué en matière de français, la *Défense et illustration de la langue française*. Titre énergique et mal compris, qu'on en juge. *Défense*, certes, mais défense contre l'opinion des tenants du latin, qui vouaient au mépris les langues vivantes et spontanées. *Illustration*, volonté de rendre illustres certaines de ces langues. C'était pour le toscan le pari qu'avait gagné le génial auteur de la *Divine Comédie*, Dante Alighieri.

Quant à Joachim du Bellay, l'auteur de la « Défense et illustration » française, au milieu du XVI^e siècle, il arrive un peu après la bataille. En effet, le français est alors déjà très illustre après les trouvères et les chansons de geste, après les sublimes romans de Chrétien (celui de Troyes en Champagne), avec de très grands poètes, Rutebeuf ou Villon, et les satires du *Roman de Renart*, les fabliaux et toutes les saveurs du Moyen Âge. Mais le XVI^e siècle, moderniste et chic et choc plus qu'aucun autre, répudiait ces vieilleries, se plongeant dans les délices de l'humanisme antique et de l'Italie moderne.

Du Bellay, brillant essayiste et grand poète, est avec Ronsard, avec Rabelais, l'un des illustres, des « illuminateurs » de cette langue dont il fait l'énergique promotion. Il était normal que son texte devînt lui-même illustre, même s'il reprend tous les arguments de ses prédécesseurs.

*Nous pouvons désormais l'écouter sur cette radio, à 8 h 45, du lundi au vendredi. (NDLR.)

Au XVI^e siècle, ils furent nombreux, vaillants et passionnés, ces chevaliers servants de la langue populaire. J'ai une tendresse particulière pour l'un d'entre eux, Geoffroy Tory, qui, dans un livre intitulé le *Champ-fleury*, se déchaînait avec verve contre les massacreurs du français : « Si notre langue était dûment réglée et polie, telles immondices en pourraient être déjetées. » Et il concluait : « Peu à peu on passera le chemin, si bien qu'on viendra aux grands champs poétiques et rhétoriques pleins de belles, bonnes et odoriférantes fleurs de parler. » C'était en 1529. En 1996, le beau chemin n'est toujours pas « passé », et le bonheur est toujours dans le pré, là-bas, juste après l'horizon... Francophones de tous pays, n'oubliez pas la route du champ fleuri, celle de votre langue, belle, bonne et odoriférante.

Alain REY

QUELLE NORME POUR LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN ?

Le choix d'une norme pour le français contemporain — comme le refus d'en envisager une — est un objet de passion autant qu'un problème controversé ; la situation chaotique actuelle, assez généralement reconnue, suggère que l'on s'interroge et, même, que l'on se risque à émettre des propositions pour guider l'usager désinvolte ou en plein désarroi.

Comme universitaire spécialiste de langue française et lauréat de l'Académie française, j'estime de mon devoir de formuler des suggestions et de proposer la piste que je choisirais volontiers. Nous devons considérer également que notre langue est partagée par tous les francophones et qu'elle concerne aussi les allophones qui s'intéressent au français.

Toutefois, je souhaiterais surtout susciter ici un débat constructif — et donc plus réfléchi que passionné. **Écrivez, présentez votre point de vue et vos arguments** ; dans quelque temps, un compte rendu vous renverra le reflet des différentes positions en présence et, si possible, une synthèse.

LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Quand est-il né ? Choisir 1950 environ revient à favoriser la littérature, l'avènement du nouveau roman et du théâtre de l'absurde. À mon avis, cette date est discutable pour deux raisons majeures : de plus en plus, l'usager de la langue et l'enseignement du français ne se réfèrent plus guère à l'usage littéraire de ce dernier ; dès Rimbaud, Mallarmé, les *Calligrammes* d'Apollinaire, avec Zola et Céline en prose, l'écrivain utilisait ou créait une langue qui n'avait plus rien d'un modèle pour les profanes que nous sommes.

En revanche, les années 60 paraissent beaucoup plus significatives, car elles marquent un tournant — vite devenu brutal ! — sur le plan des mœurs et de la société, ce qui, dans la pratique linguistique, s'est traduit aussitôt et durablement : on mélange désormais les registres de langue et l'on malmène la syntaxe avec désinvolture, souvent d'une manière provocatrice. L'influence des médias a amplifié, voire encouragé, le phénomène, tandis que l'essor de la technocratie exerçait sa fascination et ses ravages.

L'usage actuel est en proie à trois périls majeurs, à notre avis. Bien que l'on en parle beaucoup, revenons en quelques lignes sur l'américanisme, à propos duquel Philippe de Saint Robert disait en 1985 : « Nous voyons en effet que ce qui menace prochainement l'anglo-américain est précisément

une excessive simplification qui le conduise à diverger selon les locuteurs : nous pensons qu'un jour les anglophones de Bombay, de Sydney, de New York et de Manchester finiront par ne plus se comprendre.» Nous subissons un mondialisme qui consacre l'hégémonie actuelle des États-Unis sur les plans économique et politique, ainsi que pour les moyens de communication rapides (la chaîne CNN, qui s'est illustrée lors de la guerre du Golfe ; Internet). Du coup, l'avance technologique venant d'Asie s'exprime en anglo-américain d'abord, avant d'être « transposée » (euphémisme !) en d'autres langues.

Exécutons d'une phrase le **vulgarisme**, snobisme populiste, florissant surtout dans les médias et sous les pressions tiers-mondistes de toute espèce ; c'est de la couleur locale ou un signe soit distinctif, soit de reconnaissance.

Venons-en aux **jargons** et à la **langue de bois**. À une période assez peu menacée (1648), Vaugelas écrivait benoîtement : « Les termes de l'art sont toujours fort bons et fort bien reçus dans toute l'étendue de leur juridiction. » A. François, universitaire suisse, se posait en 1959 la question : « Jusqu'à quel point ceux qui se servent naturellement des jargons ont-ils conscience de parler français ou une langue autre que le français ? » (*Histoire de la langue française cultivée*, II, p. 283.)

Actuellement, dans le « bon usage » et non dans les échanges entre spécialistes, le jargon assoit l'autorité de celui qui parle, qu'il s'agisse d'un « officiel », d'un journaliste spécialisé ou, simplement, « bien informé ». Quant à la langue de bois, elle veut éblouir d'abord, puis elle abuse l'interlocuteur, ce qui est souvent fort commode.

Restent les **maniérismes**, foisonnants mais très éphémères : qui se souvient encore de la « Marie-Chantal » de Jacques Chazot au moment où d'aucuns « se branchent sur » le céfran ? Nous avons glissé de Neuilly à La Courneuve.

NORME ET USAGE ACTUELS

Mieux vaudrait dire **les usages**. Sur le plan écrit, la littérature couvre un champ très vaste, allant des recherches individuelles au reflet de langages particuliers, mimétiques parfois de telle ou telle communauté — ainsi de Texaco de P. Chamoiseau. Le français des « gens compétents » embarrasse souvent l'interlocuteur d'une autre spécialité. Pour la presse, écrite ou parlée (radio et télévision confondues), elle est pour le moins disparate, et quelquefois affligeante.

Quant à la conversation courante, plus ou moins spontanée, elle est très libre, variant selon les sujets, les circonstances et les interlocuteurs ; mais

c'est fort bien ainsi.

QUELLE NORME PROPOSER ?

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les choses étaient assez simples : le « bon usage » de Vaugelas était celui de la meilleure partie de la Cour (le français du Roi) « conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps » (qui écrivaient pour le Roi et la Cour) ; le Père Bouhours, en 1671, passe au « bel usage », mettant l'accent sur l'élégance. Au siècle suivant, le discrédit de la Cour et le prestige des « philosophes », les salons et les cafés de Paris (la Ville) substituent à l'honnête homme « qui ne se pique de rien » l'homme compétent mais bon vulgarisateur.

Giraud-Duvivier, auteur de la *Grammaire des grammaires*, livre de chevet de tous les grands écrivains du XIX^e siècle (dont Hugo et Flaubert), invoque dans sa préface (1812) l'autorité de l'Académie et indique : « Je me suis rarement permis d'émettre mon avis ; j'ai dû me contenter de rapporter, ou textuellement, ou par extrait, celui des grands maîtres, et j'ai pris dans les meilleurs écrivains des deux derniers siècles et de nos jours les exemples qui consacrent leurs opinions. » (p. IX.) C'est clair : les grammairiens des deux siècles passés disent la loi, et l'on sélectionne chez les « meilleurs » écrivains ce qui est conforme à celle-ci. Depuis lors, Victor Hugo a mis un bonnet rouge au dictionnaire, comme l'on sait, et a fait bien pire, ainsi que ses collègues et successeurs. Comment s'en sortir ?

Actuellement, trois positions s'affrontent. Ceux que l'on taxe de purisme en restent à la position de Giraud-Duvivier, ce qui est inconfortable, et conduit, par exemple, à condamner l'emploi du subjonctif avec *après que* (malgré des exemples contraires de Proust, Mauriac, etc., cf. M. Grevisse, *Le Bon Usage*, § 1082). La dénonciation de l'« élitisme », la méfiance même pour la notion de mérite — l'un et l'autre stigmatisés comme peu démocratiques — poussent certains à refuser toute norme, autre que statistique peut-être. Quant à André Goosse, continuateur de M. Grevisse (12^e édition, 1986), voici sa doctrine : son ouvrage consigne et commente les usages contem-porains ; à chaque lecteur de choisir selon le registre qu'il recherche et les circonstances dans lesquelles il va s'exprimer (§ 14). Dans sa préface, il précise qu'il s'adresse « au lecteur cultivé, mais non spécialiste » (p. VIII).

Préoccupé et par les objectifs de l'enseignement et par les besoins de la francophonie, je proposerais ceci comme norme :

La langue française que la communauté francophone partage, c'est-à-dire pratique — notamment dans les organismes représentatifs —, aime et défend, par-delà les spécificités de chacun de

ses groupes constitutifs.

L'enseignement est instruction, transmission de savoirs, dont celui d'une langue accessible à tous (compréhension et expression), francophones et allophones ayant appris celle-ci ; mais il est aussi éducation, apprentissage d'une manière d'être avec autrui, d'un savoir-vivre.

Au lieu de rester dans le cadre « hexagonal », une telle norme m'apparaît plus soucieuse de convivialité internationale et marque aussi une ambition fédératrice. Elle cherche à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique dont la cohésion peut être un gage de solidité et de durée.

Le français auquel je songe aurait une double finalité : traduire ce que pensent et ressentent les hommes ; être un instrument d'échange et de négociation dans les domaines économique et social, scientifique et technique. De là, deux critères essentiels : clarté et précision, d'abord, qualités fonctionnelles auxquelles j'ajouterais volontiers élégance et variété ; aptitude, ensuite, à exprimer aussi bien idées et sentiments que raisonnements et argumentation. Notons enfin que la diversité des conditions de la communication requiert une souplesse qui permet d'évoquer des thèmes très variés dans un cadre formel aussi bien que dans une conversation familière.

Le souci d'être fonctionnel prend le pas sur l'esthétique et bannit la rigidité en maintenant la rigueur nécessaire, étant bien entendu que la langue, comme la culture et la civilisation, évolue au fil du temps ; la norme aussi.

Jean-Pol CAPUT*

* Auteur de : *l'Académie française* (P.U.F., collection « Que sais-je ? » n° 2322, 1986, 40 F) ; *Guide d'expression écrite* (Hachette « éducation », 1991, 256 p., 56 F).

INFORMATIQUE ET LITTÉRATURE : LES DOMAINES DE DÉCOUVERTE

Avec les progrès incessants des nouvelles technologies de l'information, les domaines d'applications et de découverte de l'informatique dans les études de lettres ne cessent de se multiplier aussi. Une édition électronique a commencé de naître depuis 1992. De nouvelles maisons d'édition, de nouvelles collections « électroniques » ou « multimédias » se sont créées. Ce sont peut-être, en même temps, d'autres approches, d'autres conceptions des textes, de la lecture et de la littérature, qui surgissent.

Les premières tentatives d'édition électronique de textes littéraires en langue française sont pourtant anciennes. Dès le début des années 1960, sous l'impulsion de P. Imbs, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) avait entrepris de saisir d'une manière systématique sur des ordinateurs, à Nancy, des collections de textes littéraires qui avaient été écrits en français entre 1660 et 1960. À l'époque, le but initial n'avait été que de constituer, à partir de ces textes, reproduits en entier, une énorme banque de mots avec leurs emplois et leurs principales citations par les grands auteurs français, en vue d'élaborer un dictionnaire de la langue moderne. L'intention première était purement linguistique. Il en a résulté depuis le fameux dictionnaire intitulé *Trésor de la langue française*, dont la publication par l'Institut national de la langue française s'est étendue de 1972 à 1992.

Ce faisant, un « Trésor » littéraire d'un genre inédit avait été élaboré sous la forme d'une banque de données textuelles considérable, qui avait été enrichie et qui est devenue consultable « en ligne », en 1987, par l'intermédiaire du réseau Transpac puis par le Minitel sous le nom de *Frantext*. À l'heure actuelle, *Frantext* et son double aux États-Unis, à l'université de Chicago, sous le nom d'ARTFL (pour « *American Research on the Treasury of the French Language* »), comportent 3 000 textes littéraires environ, accessibles via Internet. Il est possible d'explorer ces textes sur un plan morphologique, syntaxique, sémantique et même statistique. Il en a dérivé aussi, en 1992, un disque compact documentaire, *Discotext 1*, qui est diffusé par Hachette et qui contient 300 textes littéraires français reproduits en entier, écrits entre 1827 et 1923, qu'il s'agisse de correspondances, d'éloquence, d'essais, de Mémoires, de poésie, de presse, de récits de voyage, de roman, de théâtre ou encore de traités. *Frantext*,

enfin, sera intégré en 1997 aux fonds documentaires numérisés de la Bibliothèque nationale de France.

Entrepris depuis 1990, le programme de numérisation de la Bibliothèque nationale de France a pour objectif annoncé de mettre à la disposition de ses lecteurs, à terme, à l'échéance de l'an 2000, une collection de 300 000 volumes numérisés, reproduits en mode fac-similé, qui porteront sur les principaux domaines de la connaissance, des études littéraires à l'histoire, à la philosophie, au droit, à l'économie, etc., et qui ne pourront être consultés qu'à partir du parc des stations de lecture assistée par ordinateur de la Bibliothèque nationale de France. On n'insistera pas sur l'ampleur de ce projet. Dès la fin de 1995, une première tranche de 100 000 volumes avait déjà été saisie. Ce premier fonds devrait devenir accessible à partir de 1997, une fois la Bibliothèque nationale de France inaugurée⁽¹⁾. Il devrait s'enrichir ensuite d'une manière indéfinie.

Un autre phénomène s'est produit aussi, depuis 1992, avec la multiplication de nouvelles sources d'éditions privées. L'énumération en devient même vaine. L'on se contentera d'en citer quelques exemples, dans le désordre, en commençant par le Club des poètes, qui proposait en 1996 sur Internet⁽²⁾ des poèmes de plusieurs dizaines de poètes français, de Villon à Apollinaire. Une autre association, l'« Association des bibliophiles universels »⁽³⁾, diffuse de même, depuis 1993, d'autres textes en langue française, en prose surtout. Des sociétés d'édition spécialisées se sont aussi créées, Ilias, Academia, Triptyque, Arborescence, les Temps qui courent. D'autres maisons d'édition, plus traditionnelles, comme Larousse ou Champion ont créé, en 1994 et en 1995, des collections nouvelles : « les Classiques électroniques » chez Larousse, « Champion électronique » chez Champion-Slatkine. Une édition universitaire s'est aussi constituée sur Internet, avec les « Presses universitaires électroniques francophones » de l'AUELF-UREF⁽⁴⁾. Un nouveau secteur de l'édition littéraire est apparu. On n'en était encore, en 1996, qu'à ses premiers balbutiements.

(1) L'inauguration de la Bibliothèque nationale de France est prévue pour le 17 décembre 1996.

(2) <http://www.franceweb.fr/poesie/>

(3) <http://www.cnam.fr/ABU/>

L'informatique, prévoit-on, va encore connaître de nouveaux progrès durant la décennie à venir. Les domaines de découverte précédents, induits par l'essor de l'édition électronique publique ou privée, ne cesseront donc de se trouver renouvelés à chaque innovation. Ce sont aussi, peut-être, d'autres territoires qui s'ouvriront à la recherche littéraire.

Alain VUILLEMIN
Cercle Paul-Valéry

(4) AUPELF-UREF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française-Université des réseaux d'expression française (voir sur Internet et Refer : <http://www.refer.org:8080/>).

Amis lecteurs, pour épargner un peu de peine à l'équipe de secrétariat, qui est surchargée de travail, et lui éviter de vous adresser un rappel, ayez l'extrême gentillesse de noter la date de votre abonnement et de le renouveler spontanément.
Nous vous en saurons gré.

ON N'A PAS LE DROIT D'INTERDIRE DE PARLER FRANÇAIS

Dimanche 30 juin 1996, le Grand Prix de France de formule 1 était transmis par TF 1 comme d'habitude. Simultanément, les mêmes images étaient diffusées par Eurosport-France. Mais, si l'on entendait bien le ronflement des moteurs et le crissement des pneus, aucun commentaire ne s'ajoutait au son. À vrai dire, on se sentait plutôt libéré par cette absence de « bla-bla » ; néanmoins, Eurosport a jugé nécessaire de l'expliquer. Un « déroulant » exposa que le contrat avec l'organisme maître de l'image prévoyait que le commentaire se ferait en anglais, et non dans une autre langue. La chaîne avait préféré supprimer toute parole.

Elle avait raison. Cependant, je la questionnai pour avoir des précisions. J'appris que TF 1 jouissait d'un contrat différent et que l'autorité responsable, la FOCA (sigle anglais de l'Association des conducteurs de formule 1), dont le siège est à Londres, avait manifesté cette exigence avec force.

Ma réaction fut de dire : « Mais ce contrat est nul, comme contraire à l'ordre public ! » J'ai vérifié cette opinion auprès d'un éminent professeur de droit et d'un célèbre maître du barreau parisien. En effet, le contrat qui prétendait interdire à Eurosport-France de diffuser un commentaire autre qu'anglais est nul en vertu de l'article 6 du Code civil, qui stipule : « On ne peut déroger, par des conventions particulières, aux lois qui intéressent l'ordre public et les bonnes mœurs. » Ainsi, le droit au mariage est d'ordre public ; une compagnie aérienne a été condamnée parce qu'elle prétendait imposer à ses hôtes de l'air de demeurer célibataires. De même, interdire en France de parler français est contraire à nos lois.

J'ai remis l'affaire entre les mains de notre dévoué et éminent avocat.

Certainement, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pierre-Louis MALLEN
Cercle Pierre-de-Coubertin

UN DÉBAT PERMANENT

Les uns, constatant les inconvénients d'une Europe aux langues diverses, la craignant menacée d'américanisation linguistique dans ses assemblées, préconisent l'emploi du français comme langue véhiculaire.

Pour d'autres, la primauté de l'anglais dans les affaires est déjà « incontournable » : c'est la seule langue commune aux participants d'une réunion intra-européenne, celle que l'on utilise pour rédiger les ordres du jour, les rapports et les comptes rendus. Aux Français que cette primauté chagrine, ils proposent l'emploi, hors séances, d'une troisième langue qui leur permettra de s'entretenir avec certains desdits participants dans leur langue maternelle, celle qui permet toutes les nuances d'expression. C'est le trilinguisme, prélude au multilinguisme.

La question intéresse-t-elle les ingénieurs du cercle Blaise-Pascal ? À l'évidence oui, mais pour eux, pour les hommes d'affaires plus généralement parlant, elle est d'ordre mondial.

Un récent numéro d'une revue d'ingénieurs, consacré au métier de consultant, le prouve, s'il en est encore besoin : plusieurs firmes établies en France y sont présentées, leurs activités largement expliquées. Première constatation : elles sont toutes filiales de sociétés américaines, sauf une, bien française, qui, nous expliquent-on, « grâce à un fonds de commerce équilibré des deux côtés de l'Atlantique, a pris place parmi les leaders mondiaux de la profession, dans un domaine jusqu'alors exclusivement composé d'entreprises américaines ». Ne nous étonnons donc pas qu'elles dispensent à leurs cadres des titres de manager, de senior consultant, d'analyst sans e, et même, pour une jeune femme, celui de senior associate.

Pour faire moderne, pour bien montrer leur compétence, les rédacteurs font un large usage d'anglicismes inutiles ; en voici quelques-uns : « reengineering » pour réorganisation complète d'une entreprise, « benchmarking » pour la recherche des meilleures pratiques chez les autres, c'est-à-dire pour les copier, et enfin l'inévitable « manager », employé cette fois comme verbe ; il y a, paraît-il, un art de « manager » le personnel d'une société*. Autrefois, on aurait dit le diriger, le commander en le persuadant au besoin...

Il découle de ces communications que la mondialisation des marchés est en route, que l'Asie participera dans peu de décennies à plus du tiers de la production mondiale des richesses, qu'il faut donc que nos entreprises industrielles disposent de personnel multilingue capable d'évoluer dans un monde de compétition qui dépasse les limites de l'Europe.

À quelle place le français peut-il aspirer dans cet univers complètement imprégné d'anglo-américain, langue véhiculaire des affaires ? La réponse nous est donnée par le professeur Hervé Cassan, le seul Français du cabinet du secrétaire général de l'ONU : « L'anglais est la langue du fonctionnement administratif. Cela ne me gêne pas. Mais il est essentiel que les textes de référence existent en français et dans les autres langues officielles, car ils traduisent des grilles de pensée et des regards sur le monde différents d'une vision anglo-saxonne. »

Charles DULLIEUX
Cercle Blaise-Pascal

* NDLR : Les commissions ministérielles de terminologie ont proposé les termes réingénierie (pour « reengineering »), et parangonnage (pour « benchmarking »). Quant à manager (verbe) et manageur (nom), ces deux termes ont été adoptés et doivent être utilisés.

SOS, FRANÇAIS EN DANGER

Nous publions ci-après un texte (condensé pour des raisons de mise en page), proposé par un espérantiste, qui n'est pas membre de DLF, mais s'intéresse, comme nous, à la sauvegarde du français. Par souci d'honnêteté et d'ouverture, il nous a semblé convenable de faire connaître son point de vue, même s'il ne rejoint pas forcément le nôtre sur tous les plans.

Notre belle langue française est en danger. Peut-on la sauver ? D'année en année, elle est de plus en plus contaminée par l'anglais, qu'on lui préfère chaque fois qu'il s'agit de faire « classe », « branché », avec une pointe de mépris pour ceux qui ne comprennent pas, et un brin de flatterie pour ceux qui suivent. On ne s'intéresse plus aux nouvelles, mais on fait confiance aux news, et on s'exprime en pidgin sur des tee-shirts. Il y a aujourd'hui plus d'anglais sur les murs de Paris qu'il n'y eut d'allemand sous l'Occupation !

Le plus grave n'est d'ailleurs pas l'introduction, dans notre langue, de racines mûries outre-Manche ; les langues ont toujours évolué naturellement en empruntant des mots étrangers. Beaucoup plus inquiétante est l'influence syntaxique. N'est-il pas scandaleux de voir, par exemple, la SNCF afficher « Jeunes voyageurs service » au lieu de Service des jeunes voyageurs ?

Et non seulement notre langue s'abîme chez nous, en dépit des

recommandations du ministère de la Culture (qui ne rencontrent sou-vent que le sourire narquois de ceux qui croient que la connaissance de quelques mots d'anglais est preuve indiscutable de leur supériorité), mais son rayonnement extérieur est réduit. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans les années 50, un grand nombre de jeunes Allemands étudiaient le français comme première langue étrangère ; aujourd'hui, cette option n'est plus guère souhaitée, et elle a été supprimée dans presque tous les établissements. Dans le monde entier, comme en France, la première langue étrangère proposée aux élèves est l'anglais.

Cela parce qu'un langage de communication internationale est devenu absolument indispensable. Pour répondre à cette absolue nécessité, on s'est laissé dominer par l'improvisation, et on a abandonné la communication à la langue du plus fort (économique-ment). Même Sir Leon Brittan trouve cette situation injuste ! Pourtant, il y a des Français qui ne prennent pas la mesure de cette injustice ; ils se satisfont de voir que leur langue reste une des rares langues de travail dans les organismes internationaux. Hélas, ce manque de générosité ne nous empêchera pas de devenir, à terme, un pays globalement subordonné, dont la hiérarchie interne, l'activité et la culture seront conditionnées par les relations avec le monde anglo-saxon. On pourrait faire référence au phénomène colonial, où l'on voit les peuples soumis se hiérarchiser en fonction de la connaissance de la langue du conquérant.

J'ose espérer que le français, que nous voyons blessé aujourd'hui, ne subira pas le déclin des langues vernaculaires (comme le breton ou l'occitan), qu'il se rétablira et suscitera, partout sur Terre, intérêt et passion. Il existe un moyen pratique de venir à bout de la difficulté que la diversité des langues présente pour la communication internationale. Ce serait de recourir à une langue neutre, puisque sans nationalité, en enseignant l'espéranto dans toutes les écoles élémentaires du monde.

L'espéranto est facile, logique. Il suffit de quelques heures de stage à un professeur pour qu'il puisse commencer à enseigner tout en se perfectionnant lui-même.

Ce serait la sauvegarde de la diversité des langues et des cultures qu'elles portent. Aucune ne serait plus galvaudée, ni influencée par une pression économique étrangère. L'Unesco, à la lumière d'un siècle d'expérience, a reconnu sa réussite et souhaité sa diffusion. Pourquoi ne pas commencer en France, sans attendre un accord universel ?

Georges-Henri CLOPEAU

DLF SUR INTERNET

Une simple présentation de notre association sur un serveur Internet a suscité une demande d'adhésion d'une étudiante des États-Unis et, d'un amoureux de la langue française, le long message que nous publions ici, après en avoir rétabli l'accentuation.

Mais pour initier les débutants au langage de ce nouveau système de communication nous reproduisons, en fac-similé, le début dudit message.

```
france_langue@cultu, 08:18 07/06/1996, 021/06/96 Revue "Defense de la 1
Date: Fri, 7 Jun 1996 08:18:25 GMT
X-Authentication-Warning: mistral.culture.fr: mejordom est sender to owner-france_langue
using -f

From: Chris Carreau <ccarreau@estec.esa.n>
Subject: 021/06/96 Revue "Defense de la langue francaise"
Sender: owner-france_langue@culture.fr
Precedence: bulk
Reply-To: france_langue@culture.fr
To: undisclosed-recipients:;

(Il m'est impossible d'accentuer mes textes. De plus, il se peut que le
systeme informatique tout puisse ajoute un en-tete en anglais a mes
messages comme "Private communication". G. Orwell avait raison, depuis
"1984", "Big Brother is watching you" et impose son diktat culturel.)
```

Bonjour à tous,

Je viens de découvrir l'existence de la revue Défense de la langue française qui est éditée par l'association du même nom. Il me semble impératif d'en faire la promotion au sein de notre forum, et en particulier sur les pages du serveur de la DGLF*, qui devrait offrir la possibilité de commander en ligne la brochure d'information, et de s'abonner.

C'est une revue d'aspect austère mais de très bonne tenue. Les contributions sont très sérieuses. C'est, à ma connaissance, le seul support imprimé qui défende notre cause et apporte une assistance de haut niveau. La revue est imprimée à 4 000 exemplaires et compte 2 400 membres au sein de l'association. J'imagine que cela représente un rayonnement largement supérieur à celui de notre forum et aux pages de la DGLF. N'oublions pas que notre réseau a beau être planétaire géographiquement, il n'en reste pas moins marginal quant au nombre de personnes qui l'utilisent de façon régulière pour s'informer comme on le fait avec la télévision, la radio, les journaux et les dictionnaires. Je continue de croire que notre travail portera ses fruits si, et seulement si, il est diffusé au plus grand

* DGLF : délégation générale à la Langue française (NDLR).

nombre dans les librairies, les kiosques, sur les ondes radio, etc. Il nous faut des outils disponibles maintenant et à faible coût (glossaires, lettres d'information, articles, autocollants, casquettes, jeux vidéo...), afin de mettre en marche le mouvement et créer la mode et les courants auprès des jeunes. La langue française doit (re)devenir à la mode. Notre combat se joue auprès des jeunes, à qui il faut redonner le goût de préférer le français pour affirmer leur personnalité. Il se joue auprès de tous ceux qui manquent de caractère et suivent les mots et les tournures linguistiques étrangères afin d'avoir un peu plus d'allure. Pour inverser la vapeur, la toile ne sera pas suffisante.

La revue déplore une baisse du nombre des abonnés (ils étaient 3 000, il y a deux ans, ils sont aujourd'hui 2 400), ce qui met en danger ses activités. Cette situation est absurde, car le nombre des adhérents est ridiculement faible par rapport au nombre des francophones qui s'intéressent à la défense de la langue française.

Chers membres du forum « France langue », il est temps de joindre la parole aux actes et de faire connaître l'existence de cette revue autour de nous, et de s'abonner !

Chère DGLF, il serait temps de mettre à la disposition de l'association une boîte aux lettres électronique, afin de pouvoir commander sa brochure et les bulletins d'adhésion en ligne. Si d'autres imprimés émanant d'autres associations de ce type existent, il faudrait bien évidemment le faire savoir et les aider.

Défense de la langue française (Association loi de 1901)

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

Bureau : 8, rue Roquépine, 75008 Paris, tél. (1) 42 65 08 87.

Cordialement.

Christophe CARREAU

JEUX DE MOTS

La langue française se prête avec facilité à une multitude de jeux portant sur les mots et les sons. Je vais en donner quelques exemples typiques. Comme tout le monde puise aux mêmes sources, mes citations recourent forcément celles qu'on trouve en commun dans tous les traités du genre.

LES VERS HOLORIMES (du grec holos, « entier »). La rime ne se fait pas seulement à la fin, mais sur la totalité des vers :

Dans cet antre, lassés de gêner au palais
 Dansaient entrelacés deux généraux pas laids.
 Saoul, l'heureux gars Raimu descend, pas sans danger !
 Sous le regard ému des cent passants d'Angers.
 Dans ton site sévère assistant sa prestance
 Danton cite ces vers, assis, stance après stance.

Alphonse Allais nous légua ce « Conseil à un voyageur timoré s'apprêtant à traverser une forêt hantée par des êtres surnaturels » :

Par les bois du djinn où s'entasse de l'effroi
 Parle et bois du gin, ou cent tasses de lait froid.

De lui encore, cette malicieuse « Exhortation au pauvre Dante » :

Ah ! vois au pont du Loing. De là vogue en mer Dante,
 Hâte oiseau pondu loin de la vogue... ennuyeuse.

(Alphonse Allais précisait qu'il préférerait cette rime « pas très riche » à « la trivialité »).

L'ACROSTICHE appartient au domaine de la poésie :

Je ne saurais nommer celle qui sait me plaire ;
 Un sot peut se vanter, un amant doit se taire.
 La pudeur qu'alarmait l'impétueux désir
 Inventa sagement le voile du mystère,
 Et l'amour étonné connut le vrai plaisir.

On trouvera le nom de la destinataire en lisant verticalement les lettres initiales des vers.

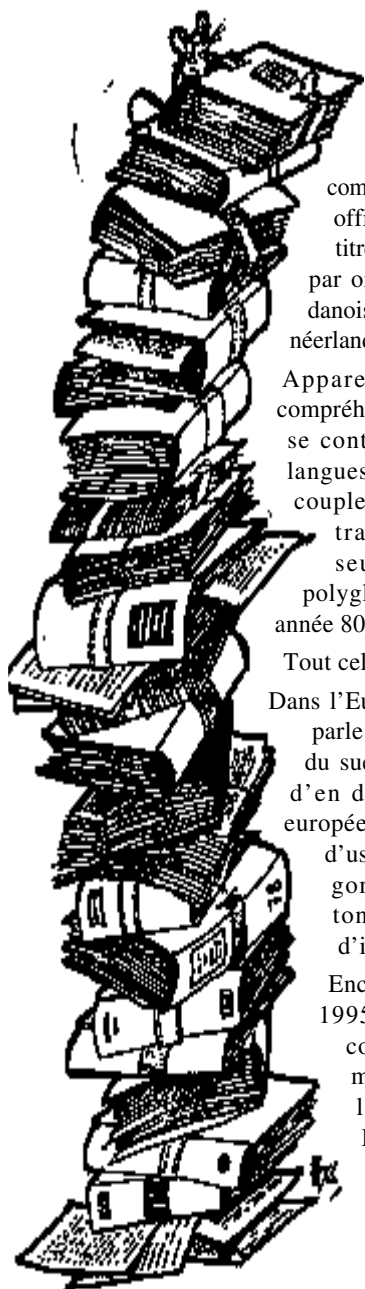
Exercez-vous...

Jacques PÉPIN

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

LANGUE DE L'EUROPE
OU EUROPE DES LANGUES

?



L'Union européenne d'hier, celle des Douze, comptait — peut-on souvent lire — neuf langues officielles. Pourtant, le traité de Maastricht, au titre VII, article S, en énumère soigneusement, par ordre alphabétique, dix : allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, irlandais, italien, néerlandais, portugais.

Apparemment, les délégués irlandais, compréhensifs, évitent de recourir au gaélique pour se contenter de l'anglais, ramenant en fait les langues d'usage à neuf. Ce qui donnait déjà 72 couples de langues. Au milieu d'une armée de traducteurs et d'interprètes, retenons seulement le chiffre de 450 secrétaires polyglottes chargées de dactylographier chaque année 800 000 pages...

Tout cela est dépassé.

Dans l'Europe des Quinze d'aujourd'hui, l'Autriche parle l'allemand, déjà nommé. Mais l'inclusion du suédois et du finnois (premier adhérent venu d'en dehors de la famille linguistique indo-européenne — pourquoi pas ?) porte les langues d'usage à onze, soit 110 couples de langues. Le gonflement du personnel, des frais et des tonnes de papier utilisé ne manquera pas d'intérêt quand les chiffres en seront connus.

Encore n'est-ce pas fini. Il s'en faut. Fin juin 1995, la conférence de Cannes esquissa les contours d'une future Europe de vingt-six membres. Lorsque, aux quinze peuples de l'Union actuelle, se seront joints les Polonais, Hongrois, Tchèques et Slovaques (même si l'on compte pour un seul leurs deux langages très proches), Roumains,

Bulgares, ainsi que les Baltes — Estoniens, Lettons et surtout Lituaniens détenteurs d'une langue vénérable et proche du sanscrit — enfin l'île de Malte et la partie hellénophone de Chypre, nous aboutirons à un total de dix-neuf langues, si Malte, à l'instar de l'Irlande, se borne à l'anglais en sacrifiant l'étrange idiome de ses ancêtres, hérissé de consonnes. Soit 342 couples de langues. Ou 380 couples si le maltais reçoit droit de cité.

Autant dire que l'Europe, qui croule sous le poids des traductions, sera cette fois submergée. Certains n'attendent que d'en arriver là pour offrir obligeamment un de ces remèdes draconiens qui tuent le malade avec le mal.

La diversité linguistique de l'Europe est-elle donc un mal ? Bien au contraire. La culture européenne reposant avant tout sur l'idée de la personne, il est clair que la personnalité de ses participants s'exprime par leurs langues et que la variété de celles-ci ressortit à l'essence même de notre civilisation. Tout nivellement, toute dépersonnalisation, représente un danger mortel pour l'esprit européen.

Au XIX^e siècle, on insista beaucoup sur l'âme des langues. De nos jours, la mode est venue de n'y voir qu'un simple code, un logiciel fugace et interchangeable. Le français hier. Pourquoi pas le letton demain ?

Mais le letton n'est pas le français, ni l'allemand, ni le russe. À partir d'un état de langue antérieur — bornons-nous pour notre famille à l'indo-européen primitif ou plutôt à ses langues filles et intermédiaires —, les transformations qui s'opèrent insensiblement dans le passage vers un autre état de langue sont le fruit de la psychologie des locuteurs : telle association d'idées, d'où telle dérive de sens plutôt qu'une autre, telle sonorité dominante, telle forme syntaxique et non telle autre, telle particulière richesse de vocabulaire dans une branche de préférence à une autre...

Ainsi apparurent l'ordre des mots français, les particules séparables de l'allemand, la musicalité italienne, la souplesse anglaise... Chacune de ces expressions servira une vision originale de l'homme, facette de l'identité culturelle d'un continent.

De la tragédie grecque à la philosophie allemande, de la profusion de la littérature française à l'opéra italien, à la poésie hongroise ou polonaise, au roman russe, à la spiritualité espagnole, des sagas nordiques aux épopées lusitaniennes, chaque langue d'Europe aura contribué à ce qui est notre fonds culturel commun.

La science, la technologie, l'organisation du monde suivirent. La notion d'être les avait précédées.

C'est elle, c'est la qualité d'être de la personne humaine qui distinguera l'Europe de sa fille américaine attachée au faire, de sa sœur l'Afrique

emportée au sein d'une nature redoutable par la mystérieuse unité des choses et du vivant, de sa mère l'Asie hantée par l'unique absolu.

Diverse et grande, une et pépinière de personnes, l'Europe, comme d'un clavier savant, tirera les sons propres à chacun de ses peuples. Mais les thèmes symphoniques comportent une majeure et une mineure.

Orienté par excellence vers l'analyse de ce qui est, le Français jouera en mineur de son esprit mobile, tout comme sa langue incarne la rigueur tempérée de séduction, la raison émaillée de quelque fantaisie.

L'Allemand devient, mais dans la douloureuse et parfois nébuleuse recherche de l'essentiel il sera aussi le plus aigu des scrutateurs et des savants. Werden und Gründlichkeit. Devenir de l'homme et fond des choses.

L'Anglais agit — mais l'île qu'il porte en lui-même lui vaudra l'art du détachement et de la retenue. On ne pourra en dire autant de son neveu d'outre-Atlantique.

L'Espagnol adore — et plus d'une fois brûla pour adorer — mais son sens du tragique, égal à celui du Russe vers l'autre bout du continent, n'exclura pas l'amour courtois qui adoucit son âpreté mystique.

L'Italien chante, cultivant le sens de la beauté — et, fils de Rome, il sait bâtir.

Le Portugais, premier des grands découvreurs, sera l'homme des synthèses, dans la fleur de son art comme dans les sons de sa langue, comme dans le sang de ses fils d'outre-mer.

L'homme a autant besoin de beauté que de pain, de continuité culturelle vivante que d'essor technologique.

À cette beauté contribuera la forme de chaque grande langue parvenue à sa maturité. Le français, l'espagnol connurent la leur parmi les premiers. L'allemand eut besoin de son Schiller et de son Goethe pour que l'unité l'emportât sur les dialectes, unité à laquelle aspirait en même temps l'italien. Devenu adulte, chaque langage brillera de ses feux à travers chaque parole, chaque poème et chaque texte, à la fin du XX^e comme aux siècles passés, pourvu qu'il reste fidèle à ce qui fait sa brillance propre.

Le mot français, semblable au diamant qui filtre la clarté, « définit plus qu'il ne suggère », disait le linguiste Charles Bally. D'où la subtilité de ces « alliances de mots phosphorescentes » où Baudelaire voyait la clef de la profondeur poétique. D'où également l'écueil d'un intellectualisme hermétique, qui menace de manière récurrente telles écoles littéraires aussi bien que tel langage administratif.

Le mot allemand, bruisant des clameurs et des murmures de la forêt germanique qu'aucun autre vocabulaire n'exprime avec autant de variété, « suggère plus qu'il ne définit ». Un halo de brume et de sentiment cerne sa

poésie, contrebalancé par la précision de son expression scientifique.

Les modulations de l'italien évoqueront le soleil réfléchi sur les marbres. Coloré dans ses voyelles simples, il composera — comme le tchèque, la plus occidentale et la plus chantante des langues slaves — sa propre symphonie.

Le mot anglais, contracté jusqu'au monosyllabe par la pression que subit jadis le substrat saxon sous la marée franque, évoquera, lourd de sens, ces galets luisants que laisse le reflux des mers.

La phrase espagnole nerveuse et souple unira la soif des terres inconnues et les sonorités gutturales venues des déserts du Sud. Le vers castillan est une incantation. Son écho se retrouve chez les dix Prix Nobel hispanophones de littérature et dans la fierté des fils du Mexique résistant à l'assimilation de leurs puissants voisins.

Le verbe portugais continuera, à travers les transformations du Brésil et les drames de l'Afrique, à vibrer sous les latitudes lointaines, dense comme l'éclat d'une pierre veinée.

Comment, devant une richesse dont à peine quelques aspects viennent ici d'être effleurés, maîtriser un jour, dans la pratique politique comme dans l'entendement des peuples, le problème des langues de l'Europe ?

Il est l'un des plus simples en apparence, des plus difficiles en réalité. Car il s'agit de naviguer entre des écueils opposés. D'un côté, l'émiettement, la confusion de la tour de Babel. De l'autre, une réaction simpliste définie par l'utopie « la langue de l'Europe ».

Au mieux, dans son histoire, peut-on parler d'idiome européen de référence coexistant avec de multiples autres langues : le latin, au moins jusque vers le XV^e siècle ; le français, du XVII^e au début du XX^e, après qu'il eut joué en Occident le rôle de brillant second dès les XII^e et XIII^e siècles.

Mais pour peu que ce lien commun prétende à contretemps s'affirmer comme un privilège et non comme un service, et restreindre le jeu des autres langues vivantes, alors une réaction de rejet ne tardera pas, précipitant le concert européen dans la discordance.

Dans un numéro paru au cours des années 80, l'organe fédéraliste édité à Rome en plusieurs langues par la fondation Dragan sous le nom de Bulletin européen balançait aimablement, pour décerner la palme de langue de l'Europe, telle la pomme de Pâris face aux trois déesses, entre trois idiomes : l'espéranto, le latin et l'anglais. C'est-à-dire entre une langue sans existence, une langue morte et une langue qui n'est plus européenne.

Car le poids de l'anglo-américain lui vient à 90 % des États-Unis, dont la langue d'origine, en rapide transformation, est infléchie par la primauté de l'action sur la réflexion, la violence d'un certain pragmatisme et le maniement de la finance.

Si, comme langue administrative de l'Europe, était choisie demain celle de l'Amérique, avec le poids de sa population, de son dollar, de sa technologie et de ses médias, toutes les autres tomberaient au rang d'idiomes de sous-développés. En attendant une nouvelle réaction de rejet.

L'uniformisation, canal de la régression culturelle, est en bonne voie dans la musique. Les modes, il est vrai, changent. Pour conjurer un péril qui emporterait un à un les divers domaines d'activité, les Européens n'ont d'autre recours que de croire en leurs propres langages, de les illustrer par leurs créations, d'employer des langues spécifiquement ou principalement européennes. Mais... une, plusieurs ou toutes ?

Au début des années 50, lors d'une réunion du Conseil de l'Europe précédant la création des premières structures de la Communauté des Six, le ministre allemand des Affaires étrangères von Brentano proposa le français comme langue des institutions à créer. Il était soutenu par ses homologues italien et luxembourgeois.

Le français, qui exprima dès le Moyen Âge un certain art de vivre et qui fut considéré au cours de siècles plus récents comme langue de la raison, puis des Lumières, puis de la liberté, gardait et garde encore, seul parmi les langues intercontinentales, la majorité de ses locuteurs en Europe avec un vaste champ d'avenir en Afrique, et représentait par excellence une communauté de civilisation à reconstruire.

L'objection vint des Flamands de Belgique. Les responsables français de l'heure ne cherchèrent pas à les convaincre que l'adoption d'une langue de référence n'était dirigée contre personne et que le poids démographique des francophones s'était bien trop allégé pour porter ombrage à quelque langue que ce fût.

En s'abstenant de donner suite à la suggestion allemande, les Français négligèrent une de leurs chances majeures du siècle. On s'en tint à un strict quadrilinguisme (allemand, français, italien, néerlandais) dans les traductions écrites, tempéré par l'usage effectif mais non institutionnalisé du français comme langue de travail.

Cette situation dura une vingtaine d'années. Quand l'Angleterre, en 1973, adhéra à la CEE après l'avoir boudée, le président Pompidou n'obtint que des assurances verbales sur le respect de la langue française dans les institutions.

Autant en emporte le vent. Chaque élargissement renforce en fait le rôle de l'anglo-américain et réduit celui du français. Entre-temps ont également émergé des langues de premier plan aspirant à juste titre à faire reconnaître leur fonction internationale : l'allemand depuis la réunification et l'ouverture de l'Europe orientale à l'Occident, l'espagnol dont le socle latino-américain continue de croire à un magistère moral de l'ancienne mère patrie ibérique, ce

qui n'est pas le cas de l'Amérique du Nord à l'égard de la Grande-Bretagne.

Le problème de fond demeure. Comment concilier la nécessaire diversité d'expression des Européens, richesse en soi, avec les impératifs d'une gestion raisonnable ?

Toujours pénible, un choix s'impose. L'épanouissement de toutes les composantes de l'Europe est indispensable. Il ne passe pas forcément par la traduction, demain, en hongrois, d'un document sur la pêche en haute mer.

Une solution, restrictive en apparence seulement, pourrait comporter des aménagements donnant à chacun des satisfactions concrètes à défaut de la satisfaction globale, mais illusoire, de voir tous les textes traduits dans toutes les langues.

Elle consisterait, chacun gardant le droit, bien entendu, de s'exprimer dans sa langue maternelle au Parlement européen, à adopter quatre langues de travail et de traduction universelles : français, allemand, anglais, espagnol ; soit deux langues romanes équilibrant deux langues germaniques. L'allemand, la plus structurée et la plus usitée des langues d'Europe centrale ; l'anglais, linéaire et largement répandu mais insuffisant pour répondre à tous les défis du temps ; l'espagnol en plein essor ; le français, dont il faut renforcer la fonction scientifique et technique, mais qui reste la fleur d'une culture où compte avant tout la personne.

Cependant une cinquième version obligatoire dans telle ou telle des autres langues dépendrait du thème abordé. Par exemple, l'italien quand il s'agirait d'art, le portugais en matière d'agriculture, pourquoi pas le suédois ou le danois pour les documents traitant de la pêche, demain le polonais au sujet du tourisme, etc. ? L'inflation des traductions s'en trouverait substantiellement réduite.

En même temps, la France et l'Allemagne, premier fournisseur et premier client l'une de l'autre, devraient développer en priorité la connaissance mutuelle de leur langue. Enfin, et à la base, les écoles de chaque pays d'Europe auraient à enseigner au moins deux — le plus souvent possible trois — langues étrangères de notre continent, comme elles le font aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Échapper à la paralysie due au trop-plein comme à la paresse de l'unilinguisme demandera autant de bonne volonté que d'imagination. Rendre un avenir à l'Europe exigera surtout de croire à ce qu'elle est.

Philippe LALANNE-BERDOUSICQ *
Cercle François-Seydoux

* Écrivain, auteur de Pourquoi parler français (éditions Fleurus, 258 p., 1993, 99 F).

COMMISSION DE L'AIPLF DANS LE JURA SUISSE

Une quarantaine de membres de la commission de l'Éducation, de la Communication et des Affaires culturelles de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) se sont réunis à Delémont (canton du Jura) les 17 et 18 avril 1996. Ces délégués venaient de seize pays, à l'invitation de la section jurassienne.

Selon le Quotidien jurassien du 19 avril, cette commission a adopté plusieurs résolutions à l'adresse du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, qui doit avoir lieu à Hanoï l'an prochain :

1 - La commission recommande de préserver et de promouvoir le français dans les réseaux électroniques, notamment Internet, et d'utiliser les nouvelles techniques pour favoriser le développement des pays du Sud.

2 - La francophonie n'étant pas seulement affaire de culture, mais aussi d'économie, la commission réclame une plus grande autonomie pour les universités, afin d'assurer une meilleure diffusion de l'innovation dans les entreprises. Elle souhaite, au demeurant, que la coopération entre les universités du Nord et celles du Sud soit renforcée et que l'on favorise les échanges.

3 - La commission plaide enfin pour une intégration plus poussée des nouvelles techniques dans les programmes de coopération au développement.

Cette réunion ayant eu lieu à quelques semaines de l'ouverture des Jeux olympiques d'Atlanta, la commission demandait, au demeurant, que la langue française y fût respectée. On sait que tel a été le cas, conformément à la législation olympique (voir à ce propos l'article de M. Pierre-Louis Mallen « SOS pour le français olympique » dans le numéro 159 de DLF).

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

LE FRANÇAIS AU VIÊT NAM

Marceau Déchamps nous a communiqué une lettre d'un correspondant vietnamien. En voici quelques extraits.

Monsieur,

Quand j'ai reçu votre lettre et votre bulletin, j'en ai été très content. [...] Comme je suis étudiant de la langue française, j'aime bien lire des journaux français ou ceux qui sont écrits en français. Défendre la langue française concerne tout le monde vivant en francophonie. Au Viêt Nam en général, et à l'université de Hué en particulier, nous apprenons non seulement votre langue, mais aussi la civilisation, la culture française et l'histoire de la France, la société française actuelle, le problème des Français au passé, au présent et dans l'avenir. Parfois, nous avons des débats, des entretiens entre des étudiants et des professeurs sur la France et les Français. [...] Au club de français, nous avons des soirées en français, des représentations, des travaux de théâtre (des pièces de Molière, de Jean Tardieu, des comédies vietnamiennes traduites en français, et tout le monde peut raconter des œuvres littéraires. [...] Mais, pour ce club de français que nous avons créé avec quelques amis, nous n'avons pas de journaux ou de livres ou de romans pour les lecteurs : c'est un problème très difficile pour moi et pour mes amis. Si nous n'en avons pas beaucoup, nous n'aurons pas de lecteurs, d'amis... Avant, j'ai donné votre bulletin à mes amis et ils sont très contents d'avoir des nouvelles, des courriers sur le français et la France. [...]

S'il est possible que vous puissiez nous envoyer des bulletins et des journaux, je vous remercie beaucoup. Moi et tous mes amis serons très contents de trouver vos nouvelles, vos bulletins et les autres choses si c'était possible.

J'espère que dans l'avenir nous aurons des nouvelles, des informations sur la situation du français au Viêt Nam pour vous.

Dans l'attente...

Thinh BUI QUANG

NDLR : Nous abonnerons gratuitement cette jeune association à notre revue, et Marceau Déchamps lui fera parvenir des livres.

Voici quelques nouvelles recueillies dans La Lettre de la francophonie, numéros 90, 91 et 92 (mars, avril et mai 1996)*:

Pour le 26^e anniversaire de la Francophonie, l'ambassade de France en Pologne a organisé un concours sur le français, langue des Jeux olympiques.

«Quelle Francophonie pour le XXI^e siècle ?», tel était le sujet du 2^e concours international de la Francophonie Charles-Hélou, auquel ont participé 56 candidats, «en provenance de 22 pays, dont trois n'appartiennent pas à l'espace francophone (l'Argentine, les États-Unis et la Suède)». Félicitons les trois lauréats : Charles Durand (professeur d'informatique à l'université de l'État de New York, à Postdam), Albert Salon (sous-directeur au ministère de la Coopération), tous deux membres de DLF, et Jean-Claude Guédon (professeur en littérature comparée à l'université de Montréal).

«Le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (Cidif) a fait coïncider avec la Journée mondiale de la Francophonie (20 mars) le lancement officiel de son serveur Internet. [...] Cette initiative, soutenue par le gouvernement fédéral canadien et celui du Nouveau-Brunswick, est d'autant plus spectaculaire qu'elle est née sur le campus d'Edmundston, un des trois qui

constituent l'université (francophone) de Moncton, dans une des plus petites provinces du Canada.» Adresse électronique : <http://www.cidif.org>

L'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires organise à l'université de Montréal, le 23 et le 24 septembre 1996, un colloque sur le thème «Diriger en période de transformation». Renseignements : Afidés, 50, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) Canada H2P 1E7, tél. (1 514) 383 73 35, télécopie : (1 514) 384 21 39, courriel : griqs.qc.ca/afides

Avec le concours de l'Agence de la Francophonie, de France Éditions et des services de l'ambassade de France en Roumanie, le ministère roumain de la Culture a organisé un Festival de la Francophonie, du 5 au 9 juin 1996, à Bucarest. Parmi les principales manifestations de ce festival, citons : un Salon du livre francophone, quatre représentations théâtrales, des projections de films francophones et des spectacles pour les enfants.

La Fédération internationale de Scrabble francophone (FISF) s'est donné pour objet social de «promouvoir et de régir, au plan international, la pratique sportive du jeu de Scrabble, dans le respect et le bon usage de la langue française» Renseignements : FISF, 4, boulevard Saint-Lazare, boîte 16, 1210 Bruxelles, tél. 219 15 87, télécopie : 223 04 82.

«Pour combattre toute atteinte à la présence et à la qualité du français à Bruxelles et en Communauté française», un observatoire de la

*Mensuel de l'Agence de la Francophonie (ACCT), 13, quai André-Citroën, 75015 Paris, tél. 44 37 33 00.

langue vient d'être créé par la Maison de la francité. Adressez vos observations, « accompagnées de préférence d'un maximum de renseignements concrets », à Francité, 18, rue Joseph-II, 1000 Bruxelles, tél. 219 49 33, télécopie : 219 67 37, courriel : francite@skynet.be

Informations extraites des Brèves* : Depuis deux ans, le ministère français des Affaires étrangères offre « une formation à la langue française » aux fonctionnaires autrichiens, finlandais et suédois de l'Union européenne. « Ce type de formation est désormais proposée aux fonctionnaires des onze autres pays de l'Union à Bruxelles. Des séminaires linguistiques et de présentation de la vie administrative française sont organisés pour les fonctionnaires des Nations unies. Des formations vont être mises en place pour les fonctionnaires des nouveaux pays membres du Conseil de l'Europe. Le ministère de la Culture est prêt à participer à ces actions pour les organisations internationales ayant leur siège en France. »

De retour d'un voyage au Viêt Nam du Nord, un membre de DLF, Pierre Cesca, constate qu'« il est maintenant difficile de se faire comprendre autrement qu'en anglais ». Il rapporte cependant une anecdote encou-

rageante : « À Haïphong, l'un de mes amis complimentant une jolie petite fille l'entendit lui répondre, avec stupéfaction : "Eh bien, si je suis mignonne, achète-moi mes cartes postales." C'est une plus grande qui a donné l'explication : "C'est ma petite sœur, je lui explique bien ce que j'apprends à l'école." »

* Lettre du Conseil supérieur et de la délégation générale à la Langue française, n° 5, 2^e trimestre 1996.

NOUVELLES PUBLICATIONS

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE 1914-1945

(1 050 p., CNRS-Édition, 1996, 480 F)

En 1985, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) avait publié une première partie de L'Histoire de la langue française portant sur la période 1880-1914. Dix ans après, voici un deuxième tome concernant cette fois la période 1914-1945 ; il a été réalisé sous la direction de Gérard Antoine et Robert Martin.

Cet ouvrage de 1 050 pages comporte 42 chapitres répartis en quatre « sections ».

Section I : Évolution de la langue. Traits généraux.

Plusieurs aspects de l'évolution de la langue y sont étudiés : prononciation, orthographe, lexique et syntaxe.

Section II : Usages du français.

Cette section présente séparément l'évolution de la langue orale, de la langue écrite, des langages de spécialistes et du français littéraire.

Section III : Géographie et diffusion du français.

La diffusion du français est étudiée dans certaines provinces françaises et dans de grands pays francophones du monde entier. La présentation d'ensemble de cette section a été confiée à Albert Salon.

Section IV : Linguistique et grammaire du français.

Il s'agit d'un véritable bilan de la recherche grammaticale, linguistique et historique sur la langue française.

Mais ce livre ne peut pas être décrit simplement par sa division en chapitres. L'ouvrage est riche par la façon dont les sujets sont traités. Ainsi, bien qu'aucun chapitre ne soit consacré au cinéma ni à la radio, l'influence de ces deux médias sur la langue orale est souvent abordée.

Ce traité, qui va de la Première Guerre mondiale à la seconde, est impressionnant par la somme des connaissances qu'il comporte et par la pléiade des auteurs réunis : Nina Catach, Loïc Depecker, Albert Salon, pour ne citer que les plus proches de notre association.

La plupart des 42 chapitres se terminent par une importante bibliographie, et l'ouvrage est complété de trois index :

- un index des noms propres, comportant une vingtaine de pages ; il est

amusant de voir que Georges Feydeau est cité une fois, Maurice Grevisse 8 fois et Marcel Proust 26 fois ;

- un index des mots, en 18 pages. La plupart des mots ne renvoyant qu'à une seule page du livre, on peut en augurer une recherche facile ; par exemple : accordailles, courtil, signifiant, etc. ;

- un petit index des notions, en 5 pages, permettant de trouver des sujets précis, par exemple : anglicismes, enseignement, patois, théâtre...

J'ose espérer qu'un troisième tome, couvrant la période de 1945 à nos jours, est dès à présent en cours de préparation. Vaste programme !

Claude KOCH

LE SEPTIÈME JOUR, de Jean DUTOURD

(263 p., Flammarion, 1995, 95 F)

Si nous convenons, avec Julien Green, qu'un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade, alors en cette fin de siècle trouble, troublante, troublée, où il est de mode de se projeter dans un troisième millénaire hallucinant de réussites technologiques d'où toute humanité semble exclue, Jean Dutourd — a contrario — nous offre la plus sage des évasions avec *Le septième jour - Récits des temps bibliques*.

Remonter le temps en compagnie d'un Immortel n'est pas démarche commune. Ne fût-ce que pour un seul de nos membres — brebis souffrant de procrastination ou d'une crise aiguë de masochisme — qui n'aurait pas, à ce jour, lu son avant-dernier livre*, de gaieté de cœur j'ai rouvert cette fenêtre afin qu'à son tour il partageât mon plaisir.

À la manière de Nicolas Poussin qui, en atelier, recomposait de mémoire le paysage qu'il avait su voir, Jean Dutourd retranscrit, dans son livre, sa lecture de la Genèse, ne cédant en rien à la dangereuse tentation de préciser ce qui, par essence, est imprécis : « On doit tout accepter de la Bible ou n'en accepter rien. »

S'il me vient à la plume cette pensée de François Truffaut : Ce qui est formidable chez les adolescents, c'est que ce qu'ils font, ils le font pour la première fois, c'est sans nul doute parce que l'auteur, dans la première partie de son livre, nous convie à feuilleter le premier dictionnaire, à partager les premiers émois d'Adam devant Ève, à comprendre la logique de la première tragédie humaine

*Jean Dutourd a publié, cet été, *Le feld-maréchal von Bonaparte, considérations sur les causes de la grandeur des Français et de leur décadence*, (180 p., Flammarion, 1996, 99 F), un essai surprenant tant il va à l'encontre des idées courantes. (NDLR.)

s suivie du premier mensonge, à assister à la première catastrophe universelle, à constater enfin que la première utopie de l'humanité fut l'unicité d'un langage : Dictionnaire - Langue. Y a-t-il motif d'étonnement de voir la boucle ainsi fermée par un académicien ?

L'auteur ajoute sa note personnelle par son interprétation de ce que fut le péché originel ; par son évocation du mono-polygénisme de l'humanité ; lorsqu'il peaufine, après « le Père Hugo » et Baudelaire, le portrait de l'homme qui assassina la moitié de l'humanité, effleure ce qu'il appelle « les traces d'un caïnisme pardonné », pose enfin ce qu'est pour lui « la » question philosophique essentielle.

Jean Dutourd, en abordant ensuite les épisodes savoureux de la vie des patriarches, quitte l'âge métaphysique et progresse vers l'Histoire. Et nous découvrons alors la clef de cet ouvrage, donnée par l'auteur lui-même lorsqu'il parle d'Agar, mère d'Ismaël, « l'une des figures les plus romanesques des premiers temps du monde ».

Il faudrait avoir oublié que l'histoire de Joseph (la plus longue de la Genèse... et du livre de Jean Dutourd) est l'un des récits les mieux construits, avec une trame unique et une puissance dramatique inégalée, pour ne pas comprendre que l'auteur a reconnu ici le romanesque d'un héros stendhalien. En faisant le portrait, tout en nuances, du dernier des patriarches, il ouvre l'Histoire, et rejoint — avec un talent herméneutique qu'on n'eût imaginé — l'Histoire contemporaine, sous les traits du grand vizir (Premier ministre avant la lettre) d'un gouvernement à la volonté politique affirmée.

Là se clôt la Genèse... et le septième jour.

Dans une langue superbe, Jean Dutourd, dont on peut dire que l'imparfait du subjonctif est consubstantiel au style, nous a offert un de ses plus beaux livres. Je serais fort étonnée que « mon lecteur » ne se rangeât pas à cet avis.

Françoise FERMENTEL